

Nos organes

2022.04.28



Rapport de gestion

Exercice 2021

Nos organes

2022.04.28

Les organes de l'intercommunale

Afin d'assurer sa gestion, au-delà de la Direction et des collaborateurs, l'intercommunale dispose d'un Conseil d'administration, d'un Bureau exécutif, un Comité d'audit et d'un Comité de rémunération. Renouvelés en 2019, ils sont en place jusqu'en 2025.

Conseil d'administration

Président	(Com)	Willy DEMEYER
Vice-président	(Com)	Virginie DEFRANG-FIRKET
Membres	(Com)	Fabien BELTRAN
	(Com)	Marc FOCCROULLE
	(Com)	Roger FRANSSSEN
	(Com)	Pierre GEORIS
	(Com)	Franco IANIERI
	(Com)	Dorian KEMPENEERS
	(Com)	Christophe KERSTEENS
	(Com)	Nathalie LEVEQUE
	(Com)	François MATTINA
	(Com)	Martial MULLENDERS
	(Com)	Marc PEZZETTI
	(Com)	poste vacant
	(Prov)	Serge CAPPÀ
	(Prov)	Guy DUBOIS
	(Prov)	Catherine HAUREGARD
		Mauro LENZINI
		Ernur COLAK
		Audun BROUNS

Le Bureau exécutif

Président	(Com)	Willy DEMEYER
Vice-présidente	(Com)	Virginie DEFRANG-FIRKET
	(Com)	Marc FOCCROULLE
	(Prov)	Serge CAPPÀ
		Audun BROUNS

Le Comité d'audit

Président		Franco IANIERI
		Fabien BELTRAN
		Roger FRANSSSEN
		Nathalie LEVEQUE
		Martial MULLENDERS

Le Comité de rémunération

Président		Pierre GEORIS
		Fabien BELTRAN
		Guy DUBOIS
		Christophe KERSTEENS
		Marc PEZZETTI

L'intercommunale

2022.04

INTRADEL

- intercommunale
- 100% publique
- 72 communes
- 1.036.000 habitants*



INTRADEL apporte aux Communes qui la composent un service complet de gestion des déchets ménagers et assimilés :

- prévention,
- réutilisation,
- collecte,
- tri,
- recyclage,
- valorisation et
- élimination,

le tout dans le respect des législations européennes, belges et régionales.

Nous voici déjà à la dernière année de notre plan stratégique triennal 2020-2022, heure des premiers bilans et des derniers ajustements aussi.

Ces deux premières années resteront dans les annales comme particulièrement chamboulées. Qui en effet aurait, fin 2019, à l'heure de l'établissement de notre plan stratégique 2020-2022, imaginé la survenance d'une pandémie mondiale puis des pires inondations que nous ayons connues depuis longtemps.

Dans ces temps incertains, il nous a fallu savoir nous adapter, réagir, avec rapidité et justesse.

Si les infrastructures de l'intercommunale n'ont que peu souffert et que nos services sont rapidement revenus à la normale, dès le premier jour, INTRADEL fût aux côtés de ses Communes associées. La solidarité a joué son rôle, et toutes ont trouvé en notre intercommunale écoute, savoir-faire et réponse adaptée afin de leur apporter l'aide dont elles avaient besoin pour gérer les immenses quantités de déchets générées par les inondations. La situation d'urgence a pris fin et nous sommes alors intervenus en support de nos Communes associées, assurant notamment le relai de leurs demandes d'indemnisation. Reste aujourd'hui à gérer la reconstruction.

La pandémie de CoVid19 a fait évoluer nos habitudes, nos comportements. Le télétravail s'est généralisé, et avec lui les comportements de consommation ont changé. Fin 2021, nous avons déjà adapté certaines de nos prévisions en conséquence. Les résultats de 2021 confirment notre pressentiment. Les quantités de déchets produites à domicile augmentent significativement, durablement sans doute.

Sur le plan financier, après avoir connu un fort ralentissement, l'économie reprend, générant une forte pression sur les prix, encore amplifiée par la guerre en Ukraine. La longue baisse des cours sur le marché européen des matières recyclées a pris fin, et le prix de vente des matières s'est envolé. Il en est de même des prix de l'électricité qui atteignent des sommets inconnus à ce jour. Si ces évolutions ont eu un effet positif sur nos recettes en 2021, elles vont, en 2022 et dans les années à venir, entraîner à la hausse nos coûts. Une nouvelle fois, nous ajusterons notre stratégie en conséquence.

Les temps changent, les choses s'accélèrent, et les certitudes d'hier sont les doutes de demain. Sans cesse, il nous faut nous remettre en question et nous adapter pour rendre à nos Communes associées le service pour lequel elles nous ont créé. C'est bien le moins que nous puissions faire. Mais, dois-je le dire, non sans un certain succès !

Président du Conseil d'administration

Des valeurs communes fortes et altruistes

- Respect de l'environnement
- Maîtrise économique
- Responsabilité sociétale
- Qualité & amélioration permanente
- Service au public

le respect de l'environnement

Une vision large, avec une approche globale des problématiques environnementales, en vue non seulement de réduire au minimum nécessaire l'impact de notre activité mais surtout d'amener partenaires et citoyens à adopter un comportement éco-responsable.

l'amélioration continue

INTRADEL veille à assurer un service de la meilleure qualité qui rencontre les besoins des citoyens. L'Intercommunale adhère au principe d'amélioration permanente dans une optique de développement durable de la Responsabilité Sociétale des Entreprises, et aux valeurs qu'elle sous-tend comme les droits de l'Homme, des travailleurs, de l'environnement, ... La transparence et la bonne gouvernance y jouent un rôle essentiel.



solidarité

Socialement engagée, INTRADEL est attentive aux besoins et attentes de ses associés, collaborateurs, partenaires, pouvoirs publics, ..., avec lesquels sont sommes en dialogue permanent. Nous mettons à profit le développement de nos activités pour aider les plus démunis, et avons développé une politique volontariste de réinsertion de personnes en difficulté sur le marché de l'emploi, que ce soit au sein de l'intercommunale ou au travers des filiales qu'elle a créées¹.

Nous veillons au développement du progrès social et dans ce cadre au respect des droits élémentaires des personnes.

Nous partageons les connaissances acquises aux pays en voie de développement.

¹Comme SOFIE ou la Ressourcerie du Pays de Liège - v. infra

la bonne gestion économique

Nos activités ont un coût. C'est pourquoi la maîtrise de notre impact budgétaire est une de nos préoccupations constantes. Nous veillons à assurer la meilleure rentabilité aux investissements réalisés par le développement de collaborations tant entre acteurs publics qu'avec des partenaires privés. L'intercommunale, tout en assurant la maîtrise publique d'une gestion complète des déchets ménagers, s'attache à développer au travers de ses activités le tissu économique régional.

le service public

Notre but, c'est de servir nos Communes associées, au mieux que nous pouvons. Et au travers de nos Communes associées, leurs citoyens. Nous sommes particulièrement attentifs à la satisfaction de leurs besoins. Nous attendons, et veillons, à ce qu'il en soit de même de nos partenaires. Tout en respectant la diversité, nous travaillons dans l'intérêt général. Dans l'exécution de notre mission, nous faisons preuve de disponibilité, d'ouverture et de proactivité. Nous nous y engageons.

Un service essentiel et un fonctionnement optimal, malgré la Covid

- Collectes en porte-à-porte ininterrompues
- Recyparcs ouverts (11 recyparcs fermés pendant seulement 110 heures)
- Centres de traitement en fonctionnement normal
- Services administratifs fonctionnels en télétravail

malgré les inondations

- Cellule de crise opérationnelle dès le 15 juillet 2021
- Collectes ininterrompues sauf dans les zones inaccessibles aux camions
- Mise à disposition de nos Communes associées de conteneurs à encombrants dans le cadre du notre plan « Solidarité intempéries »
- 1 recyparc détruit (Limbourg) mais opérationnel depuis début septembre 2021
- 1 recyparc inaccessible (Trooz - plus de route à) pendant un mois
- 2.000 conteneurs individuels remplacés
- 36 conteneurs collectifs impactés : 20 réparés et 16 remplacés
- 19 bulles à verre remplacées
- 150.000 tonnes de déchets traitées par Intradel d'abord, avec la Spaque ensuite
- 6.275 tonnes accueillies au sein de notre unité de valorisation énergétique Uvélia
- 26.500 tonnes accueillies au Centre d'enfouissement technique d'Hallembaye
- Levée du quota dans les recyparcs pour les sinistrés

Les premières inondations ont eu lieu le mercredi 14 juillet 2021, la situation empirant au fil des jours suivants. Outre les mesures internes prises pour assurer la sécurité du personnel et des installations et la pérennité du fonctionnement des services de l'intercommunale, INTRADEL a été appelée à intervenir en qualité d'« opérateur de crise » afin d'apporter une réponse à l'énorme quantité de déchets causés par les inondations.

Très rapidement, il est apparu que des solutions innovantes seraient nécessaires suite à la détresse extrême dans laquelle certaines de nos Communes associées se trouvaient (plus de locaux, plus d'électricité, serveurs informatiques hors service) et à l'importance des problématiques à gérer : risques vitaux, accessibilités des services de secours, risques d'incendie, risques sanitaires, soutien aux victimes, , l'évacuation des déchets encombrants les voies étant un préalable au rétablissement des communications nécessaires à la gestion des risques évoqués ci-avant.

L'importance astronomique des quantités de déchets à gérer dans un laps de temps le plus court possible a amené les Communes à prendre des mesures :

- incompatibles avec le respect des principes de tri normalement en usage. Les déchets des inondations ont été rassemblés en urgence, chargés sur des camions, déchargés dans des centres de regroupement pour être à nouveau rechargés sur des camions ou des tracteurs à la pelle hydraulique ou au chargeur, créant un mélange indissociable de déchets de tous types (déchets ménagers, déchets organiques, inertes, boues, électroménagers et autres DEEE, meubles, pots de peinture,)
- incompatibles avec le suivi administratif des apports habituellement exigé : sans serveur mail, parfois à des kilomètres de distance, les contacts n'ont pu avoir lieu que par GSM, ce

qui a permis d'être en prise directe avec les opérateurs présents sur le terrain mais empêché d'établir les bordereaux de transport normalement nécessaires

- mobilisant l'ensemble des bonnes volontés et dépêchant ainsi une multitude d'opérateurs pour assurer la récolte, le transport, le stockage et l'évacuation des déchets.

Nous avons donc décidé :

- de mettre en place une « Task force » dédiée pour gérer ces nouvelles problématiques spécifiquement liées aux inondations afin d'éviter la dispersion des moyens
- de « coller au terrain » pour avoir une meilleure vision de sa réalité et, en supprimant les intermédiaires, d'avoir une meilleure réactivité. Par ailleurs, c'était souvent le moyen d'agir concrètement, de nombreux intervenants communaux n'étant plus joignables que par téléphone
- de maintenir un haut niveau de communication de manière à éviter de submerger les services de l'intercommunale (Call center principalement) de demandes de renseignements
- de déléguer les missions qui devaient l'être (comme la gestion de la récolte des DEEE, confiée à notre filiale La Ressourcerie du Pays de Liège).

Cellule de crise « TFOne »

Une réponse coordonnée, multidisciplinaire et efficace était nécessaire. Dès le 14 juillet, l'intercommunale a mis en place une « Task force » composée des gestionnaires de collecte, d'un logisticien, d'une chargée de communication, de la gestionnaire du Call center et d'un coordinateur.

Active sept jours sur sept dès le 15 juillet, elle a coordonné les différentes réflexions à mener dans le cadre de la gestion de la crise, donné suite aux demandes formulées par nos Communes de mise à disposition de conteneurs dans le cadre de notre plan « Solidarité Intempéries » et organisé l'accueil des déchets provenant des zones sinistrées en assurant :

- la planification des apports en collaboration avec nos Communes
- la gestion de leur stockage sur le site du Wérihet
- la mise en œuvre du tri de ce qui pouvait l'être (quelques DEEE, pneus, ferraille - on a dû abandonner le tri des inertes, trop mélangés avec les autres déchets)
- l'évacuation des broyats et des quelques faibles fractions triées.

Très rapidement, nous avons entamé le rétablissement des outils de collecte endommagés ou perturbés :

- organisation de collectes complémentaires de DMR le 21 juillet (100 tonnes collectées)
- remplacement des conteneurs individuels : évaluation des besoins, ordre de mission, commandes complémentaires, ...
- reprise de la collecte en conteneurs collectifs enterrés : réparation des conteneurs qui pouvaient l'être, vidange des conteneurs et des abords, mise en place d'une solution alternative en sacs, ...
- remise en état des sites de bulles à verre endommagés, priorisation des vidanges dans les zones sinistrées, ...

Tout cela a été réalisé en assurant un très haut niveau de communication :

- auprès des intervenants de terrains : édiles et/ou employés communaux, transporteurs, centres de tri, ...
- auprès des citoyens, au travers des réseaux sociaux, de communiqués de presse ou d'interviews télévisés
- au travers de notre Call center.

Soutien à nos Communes associées dans le cadre habituel de nos missions

Dès le 14 juillet, notre plan « Solidarité Intempéries » a été activé. D'abord peu nombreuses, les Communes fortement sinistrées ayant d'autres priorités, les demandes d'intervention se sont rapidement multipliées, plus de quarante de nos associées ayant fait appel à la solidarité intercommunale. Particulièrement utile dans un premier temps pour celles de nos Communes faiblement impactées, les conteneurs ont ensuite été réorientés vers celles de nos Communes les plus sinistrées dans le cadre de leur sortie progressive de crise. Il reste en effet dans les maisons des biens abîmés qui ont été conservés dans l'attente du passage des experts des assurances, biens qui doivent être évacués une fois les constats réalisés.

Soutien à nos Communes associées en dehors du cadre habituel de notre mission

Vu les énormes quantités de déchets, notre plan « Solidarité Intempéries » ne pouvait suffire. Les déchets n'étaient par ailleurs pas la seule problématique à gérer :

- collectes en voirie : beaucoup n'avaient pu être réalisées, les zones sinistrées étaient inaccessibles, la majorité des conteneurs collectifs et de nombreuses bulles à verre hors service
- recyparcs : recyparcs inaccessibles, abîmés, voire détruits (Limbourg)
- communication avec nos Communes : plusieurs d'entre elles étaient sans électricité, sans service courriel.

Face à l'urgence de la situation, celles de nos Communes les plus fortement impactées n'ont pas immédiatement pris contact avec l'intercommunale. Les déchets s'accumulant en d'innombrables endroits, bien souvent au sein des habitations, il était impératif pour des raisons de sécurité et de santé de les en évacuer au plus vite. Cette mission devait par ailleurs se coordonner avec la recherche et l'identification des victimes.

Nous avons immédiatement ouvert l'unité de valorisation énergétique, le CET et deux centres de tri les samedi 17 et dimanche 18 juillet 2021. Vingt-sept recyparcs ont été ouverts le lundi 19 juillet et le pointage des apports supprimé. Il s'avèrera plus tard que cette mesure était contreproductive, et elle a été depuis strictement limitée aux seuls déchets d'inondation. En effet, utilisée principalement par des non-sinistrés, elle nous avait obligé à mobiliser des moyens (pour la vidange des conteneurs notamment) plus utiles ailleurs.

S'il était nécessaire que nous soyons aux côtés de nos Communes, les capacités d'accueil de l'intercommunale ou de ses partenaires opérationnels étaient largement insuffisantes pour accueillir ce flux des déchets.

Les déchets ont donc été orientés dans un premier temps vers les centres de tri d'Ougrée et de Herstal, saturés dès le dimanche 18 juillet au matin. Les conteneurs 30m³ que nous avons placés dans les Communes étaient pris d'assaut et les recyparcs n'apportaient une solution qu'à une partie infime des sinistrés (les moins touchés).

Dans le cadre de ses pouvoirs de gestion de crise, le Gouverneur de la Province de Liège a mis en place une équipe multidisciplinaire en vue de gérer l'urgent : Parquet général, DVI, police, pompiers, protection civile, ... cellule que nous avons intégrée dès le 16 juillet.

L'A601, désaffectée depuis de nombreuses années, a été ouverte au stockage temporaire des déchets. Les modalités d'entreposage définies par le Parquet et le VDI et les quantités sans commune mesure nous ont très rapidement fait prendre conscience de la saturation rapide de ce dépôt.

COVID & INONDATIONS

Complet - 2022.04.27

Une solution alternative a été trouvée au site du Wérihet, mis en service le matin du 21 juillet, l'A601 étant fermée dans le même temps. Vu l'importance de rentabiliser au mieux cette superficie afin d'en préserver les capacités, nous y avons organisé dans l'urgence la gestion de l'ensemble des apports de déchets et de leur stockage : en collaboration avec la société propriétaire du site, organisation du site (ouvert 24 heures/24, 7 jours/7 dans un premier temps) et des moyens techniques mis en œuvre, coordination avec les services de police et d'incendie (un départ de feu le samedi 24 juillet), rationalisation des flux logistiques (établissement d'un planning des apports, aujourd'hui effectués sur rendez-vous - renvoi vers le CET d'Hallembaye en cas de nécessité), mise en place des premières solutions de traitement, contacts avec les filières de recyclage, ... Les apports au Wérihet ont été stoppés le 5 août 2021, et depuis lors évacués vers notre CET d'Hallembaye : 26.500t y ont été enfouies.

Le Gouvernement wallon a chargé la SpaQue de gérer les stocks constitués au Wérihet, sur l'A601 et sur le site « Loiseau » à Engis. En soutien de cette dernière, nous avons poursuivi notre gestion des apports en provenance des Communes et autres intervenants, intervenant de manière préventive auprès de ces derniers afin d'éviter, lorsque possible, de mélanger les fractions lors de leur récupération de manière à préserver les possibilités de recyclage ou de traitement adapté, et ainsi diminuer d'autant les coûts de traitement.

Les marchés ont été passés, et les stocks sont aujourd'hui évacués.

Notre personnel

Dès l'annonce du risque d'inondation, les mesures ont été prises pour assurer la sécurité de notre personnel. Si un dixième de nos collaborateurs ont été impactés, on n'y dénombre heureusement aucune victime. Le retour « à la normale » s'est opéré dès le 17 juillet 2021.

Impacts sur nos infrastructures et autres

Toutes les installations ont été mises en sécurité au moment opportun.

Sur le site de Herstal, une montée des eaux du canal d'un mètre cinquante avait été annoncée le 15 puis le 16 juillet. Il n'en fut heureusement rien. Les installations de la turbine avaient été mises en sécurité, le siège social fermé, comme notre Biocentre de Lixhe (dont les véhicules avaient été évacués) et une surveillance de l'évolution de la situation mise en place. Aucune de ces installations n'a subi de dommage.

Il en est de même du pôle Ressources de Grâce-Hollogne, qui n'a pas été impacté.

Plusieurs recyparcs ont dû fermer, d'aucun le temps d'une remise en état, d'autres étant inaccessibles. La situation s'est rapidement normalisée, à part pour le recyparc de Limbourg qui est complètement ravagé mais néanmoins opérationnel depuis septembre 2021.

Plusieurs conteneurs collectifs ont été inondés, certains abîmés, d'autres détruits. Il en est de même avec les bulles à verre. Enfin, des conteneurs individuels ont été endommagés, voire emportés. Au final, 2.000 conteneurs individuels ont dû être remplacés, 20 conteneurs collectifs réparés et 16 remplacés et 19 bulles à verre remplacées. Dans l'intervalle, une collecte en sacs avait été organisée dans les quartiers sinistrés.

Les coûts

Les frais de réquisition de sociétés et matériels pour l'évacuation des déchets (à l'exclusion du traitement) ont été pris en charge par le Ministère de l'intérieur. Un premier budget de 30M€ a été libéré et réparti par le Gouvernement wallon entre les communes, les provinces et les gouverneurs. Au-delà, le Gouvernement wallon a prévu un budget de 5M€ pour couvrir les frais occasionnés par les intempéries dans les Communes et les intercommunales et un autre budget de 30M€ pour l'évacuation et le traitement des stocks de déchets constitués sur l'A601, au Wérihet et sur le site Loiseau. Mandat a été donné à la SpaQue d'en assurer la liquidation, tant aux Communes qu'aux intercommunales. Au-delà de nos propres frais, nous avons assisté nos Communes associées dans l'établissement de leurs déclarations de créance, que nous avons rentrées pour leur compte auprès de l'administration. Une quinzaine de dossiers ont été constitués.

In fine, les inondations n'auront pas d'impact financier significatif sur l'intercommunale.



2020-2022

« **Tous ENSEMBLE vers le ZERO DECHET** »

Les objectifs 2022, tels qu'actualisés en décembre 2021



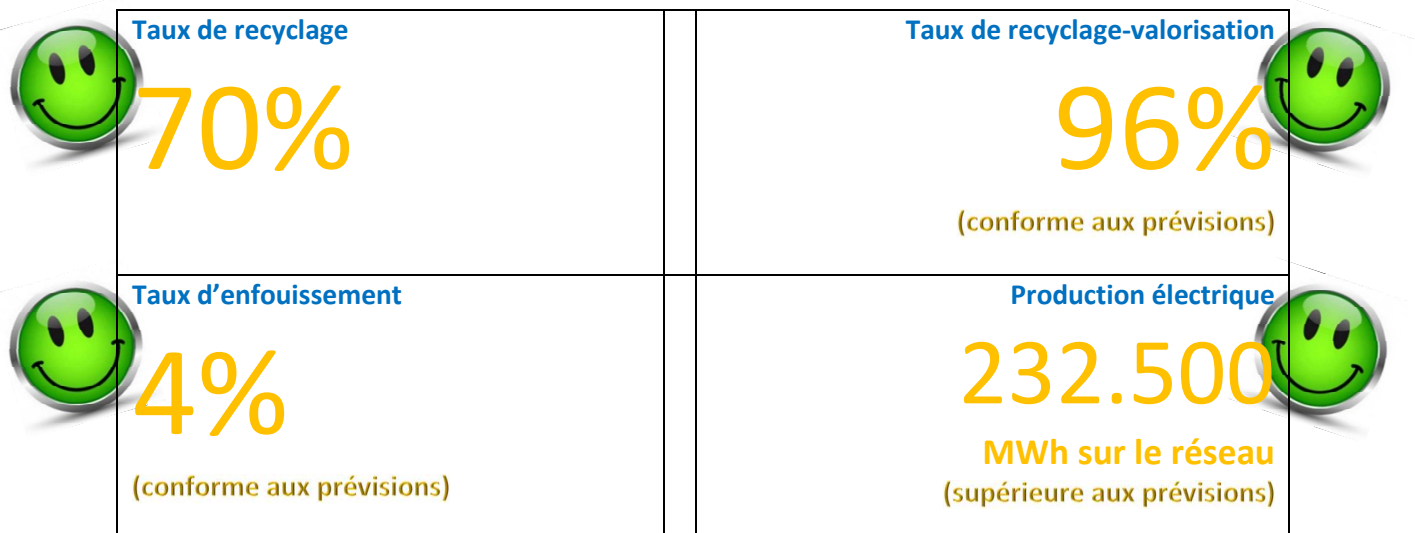
- 480 kg/hab. de déchets (quantité totale des déchets ménagers)
 - dont 70% recyclés
 - dont 26% valorisés énergétiquement
 - les 4% restants étant enfouis en Centre d'enfouissement technique
- 120 kg/hab. de déchets ménagers résiduels
- 57 de nos Communes associées adhérant à nos collectes rationalisées en double conteneurs, soit 707.000 citoyens desservis
- 230.000 MWh injectés sur le réseau

<p>Communes associées</p> <p>72</p>	<p>Citoyens desservis</p> <p>1.036.000</p> <p>(-0,09% par rapport à 2020)</p>
<p>Collaborateurs</p> <p>314</p> <p>Eqtp</p>	<p>Quantité totale de déchets ménagers (kg/hab.)</p> <p>526</p> <p>(+6,4% qu'en 2020)</p>
<p>Communes adhérant à nos collectes rationalisées</p> <p>53</p> <p>(quatre de plus qu'en 2020)</p>	<p>Citoyens desservis par nos collectes rationalisées</p> <p>660.000</p> <p>(53.000 hab. de plus qu'2020)</p>
<p>Quantité de déchets ménagers résiduels (kg/hab.)</p> <p>128</p> <p>(1kg/hab. de moins qu'en 2020)</p>	<p>Quantité de déchets organiques (kg/hab.)</p> <p>30,5</p> <p>(+1,8kg/hab. qu'en 2020)</p>



Les résultats généraux

2022.04.27

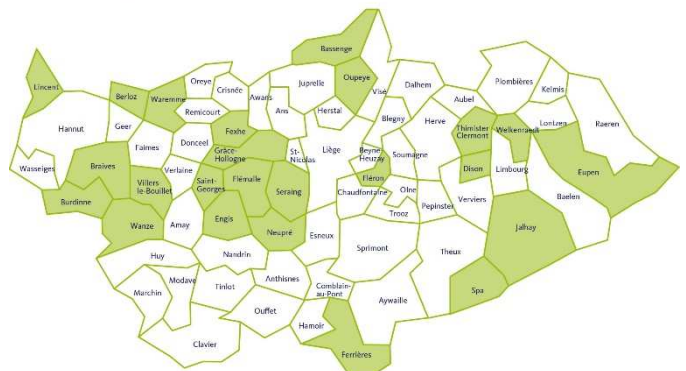


Notre objectif initial de limiter, par notre politique « Zéro Déchet » et l'adhésion de nos Communes associées à notre schéma de collectes rationalisées en double conteneurs, la quantité totale de déchets ménagers résiduels à 465 kilos par habitant avait déjà dû être revu à la hausse en décembre 2021 lors de l'actualisation de notre plan stratégique 2020-2022.

Force nous est aujourd'hui de constater que nos estimations étaient restées optimistes.

La mise en œuvre de notre politique ZD au travers de multiples actions de promotion et de sensibilisation (collations ZD, langes réutilisables, animations,..), l'adhésion de 25 de nos Communes (dont 7 nouvelles en 2021) concrétisant leur implication locale dans cette démarche, la participation de nombreux citoyens, commerçants, élus, parents, professeurs, élèves, ... et l'extension de nos collectes rationalisées à 4 Communes supplémentaires (dont les résultats s'améliorent notablement) n'ont pas suffi à compenser les effets de la pandémie.

 **2021**
24 communes ont donc mandaté Intradel pour les accompagner dans cette démarche « Zéro Déchet »



Elle a fait évoluer nos habitudes, nos comportements. Le télétravail s'est généralisé, et avec lui non seulement les comportements mais aussi les lieux de consommation ont changé. De nombreux déchets, autrefois produits sur le lieu de travail, d'études, de loisir, ..., l'ont été à domicile.

Si on y ajoute que l'année 2021 fut une année exceptionnelle en termes de production de déchets verts (+32% d'augmentation) et les effets des inondations (+10% de déchets inertes, +11% d'encombrants, +26% d'encombrants non combustibles), on comprend aisément les raisons de cet envol.

Certes, certaines augmentations devraient n'être que temporaires. Les effets des inondations, s'ils perdureront encore cette année 2022, de nombreux chantiers restants ouverts, s'estomperont avec le temps. Les étudiants ont rejoint leurs écoles, les sportifs, leurs salles de sport. Mais il est vraisemblable que le pli du télétravail soit pris. Les quantités de déchets produites à domicile augmentent significativement, durablement sans doute.

Les résultats généraux

2022.04.27

Sur un plan environnemental, cette évolution n'apparaît cependant pas comme préoccupante. Ces déchets se sont en fait déplacés du lieu de travail vers le domicile. Cela nous permettra d'influer d'autant plus sur leur production, multipliant ainsi les effets de notre politique ZD. Et sur un plan global, les économies en termes de transport compensent certainement cette augmentation !

ZD : le meilleur déchet, celui qui n'existe PAS !

La prévention

- mesures en vue de réduire la quantité de déchets, y compris par la réutilisation, ou leurs effets sur l'environnement et la santé humaine
- notre action : développer une politique de prévention des déchets locale et volontariste : le Zéro Déchet
- action qui s'inscrit dans les axes directeurs définis par la Région
- action qui porte tant sur les déchets ménagers résiduels que sur les déchets collectés sélectivement, en mettant l'accent sur la nécessaire complémentarité des efforts entrepris.

La prévention des déchets consiste à mettre en place des actions individuelles ou collectives en vue de réduire la quantité de déchets produits par les ménages et les collectivités. La prévention des déchets, plus communément appelée « Zéro déchet », s'articule autour des 5 R.



Le développement d'une politique zéro déchet locale et volontariste est pleinement justifié de par la nécessité de réduire l'impact environnemental que produisent nos déchets sans compter le coût que doivent in fine supporter nos Communes associées.

Pour limiter la quantité globale de déchets produits par les ménages dans la zone qu'elle dessert, notre département « Zéro déchet » élabore et met en œuvre une politique qui s'inscrit dans les axes directeurs définis par la Région.

Notre action porte tant sur les déchets des ménages que sur les déchets des collectivités.



Notre « Jardin Ressources »
Jardin pédagogique situé à Grâce-Hollogne dont l'objectif est de sensibiliser les citoyens aux pratiques ZD au jardin, à la récupération et au réemploi. 1.730 citoyens ont bénéficié gratuitement de conseils ZD au travers d'ateliers, d'animations et de formations en ligne proposées par l'équipe du Jardin Ressources.

Le réemploi : tout profit pour les associations locales et d'aide sociale et l'environnement

« *Transmettre plutôt que jeter* », slogan des campagnes de collectes spécifiques organisées dans les recyparcs wallons en collaboration avec la COPIDEC.

En 2021, 9.638 jouets et 1.150 vélos ont été récoltés au profit d'associations locales et d'aide sociale.

La collecte des livres n'a pas eu lieu.

Le Zéro Déchet : un travail de terrain au quotidien

Après une année 2020 particulièrement impactée par les effets de la pandémie de CoVid19, l'allègement des mesures de lutte contre la propagation du virus nous ont permis de reprendre, dans une certaine mesure, nos activités de sensibilisation sur le terrain :

- 12.000 enfants ont participé aux animations que nous avons réalisées dans les écoles et les plaines de vacances (5.000 en 2020, 10.000 en 2019)
- 4.750 personnes ont été sensibilisées au travers d'animations, formations et ateliers organisés à l'attention des ménages, associations et professionnels (enseignants, éducateurs, bibliothécaires, animateurs...)
- les visites au sein de nos sites d'exploitation n'ont pu retrouver leur pleine mesure et seulement 650 personnes ont pu être accueillies
- les actions de sensibilisation au Zéro déchet sur les marchés communaux sont restées en stand-by
- si seul le salon Retrouvailles a pu avoir lieu, il a été l'occasion de conscientiser deux mille citoyens à l'importance de réduire nos déchets.

Les actions ZD pour compte de nos Communes

En 2021, deux actions locales axées sur le réutilisable et la réduction des emballages dans les écoles ont été menées pour le compte de nos Communes.

1. Campagne de sensibilisation aux langes lavables

Depuis janvier 2022, les langes jetables ne peuvent plus être jetés dans le conteneur à déchets organiques suite à l'évolution de leur composition, les fabricants y ayant remplacé la cellulose, biodégradable, par un polymère super absorbant, non dégradé en biométhanisation.

L'utilisation des langes lavables est une alternative non seulement écologique - elle permet d'éviter jusqu'à 5.000 langes jetables par enfant - mais également économique : selon le coût des langes et de traitement des déchets, l'économie peut atteindre 700€ ! En plus, les versions modernes des langes lavables sont faciles à utiliser et à entretenir.

C'est ce qui a été expliqué aux futurs parents ainsi qu'aux professionnels de la petite enfance au travers de cette campagne en trois axes :

- séances d'information via webinaires : comment passer de la théorie à la pratique, connaître leurs avantages et inconvénients, apprendre à les entretenir au mieux, réfléchir sur comment s'équiper sans se ruiner... et poser toutes ses questions
- brochures de sensibilisation en vue de fournir des informations simples, concrètes et pratiques sur l'achat, l'entretien, le change, les gestes à éviter, l'organisation de l'espace lange...
- prime à l'achat d'un kit de langes lavables, en direct ou par l'intermédiaire des Communes, dans les limites budgétaires et selon les mesures sociales déjà existantes

Grâce à cette action :

- 637 personnes ont été sensibilisées via le parcours vidéo,
- 217 personnes ont participé aux webinaires « parents »,
- 36 maisons d'accueil aux webinaires « maisons d'accueil »,
- 150 primes octroyées pour un montant 26.000€



2. Campagne de sensibilisation aux collations saines et zéro déchet

Les collations vendues dans les grands magasins tendent à prendre une place de plus en plus considérable dans l'alimentation des enfants, plus du quart des calories qu'ils consomment étant apportées par ces collations, davantage que le petit-déjeuner et le dîner mis ensemble.

Idéalement, vu qu'elles constituent une composante majeure des apports alimentaires de nos enfants, elles devraient contribuer à l'équilibre de leur alimentation, ce qui n'est malheureusement pas le cas pour la plupart (biscuits, barres chocolatées, gâteaux...) vendues dans les grands magasins. Au-delà, ces collations vendues dans les grands magasins, couteuses et très souvent suremballées, ont également un impact sur l'environnement et le budget des ménages.

Les faire maison est un moyen d'offrir aux enfants des collations saines, sans emballage superflu. C'est également un bon moyen de lutter contre le gaspillage alimentaire. Ainsi, plutôt que de les jeter, des fruits trop mûrs ou du pain sec deviendront les ingrédients de nos collations.

Un magazine de recettes de collations saines, zéro déchet, peu couteuses et faciles à réaliser a été édité. Distribué au sein des 387 établissements scolaires des 69 Communes qui nous ont mandaté pour cette action, il est accompagné de tutoriels vidéo qui seront diffusés tout au long de l'année 2022 sur nos réseaux sociaux et ceux de nos Communes.



L'accompagnement des Communes Zéro Déchet

En vue de soutenir celles de nos Communes associées qui souhaitent s'inscrire dans une démarche ZD, Intradel a mis en place en 2020 un programme d'accompagnement spécifique auquel ont été affectés cinq collaborateurs. Une vingt-cinquième Commune s'y est inscrite en 2021.

Sur base d'un diagnostic territorial, les Communes participantes ont défini un plan d'actions reprenant diverses actions d'éco-exemplarité, assorties d'actions à destination de différents publics cibles (ménages, écoles, commerces, CPAS...). L'ensemble de ces plans viennent d'être validés par la Région et vont voir ainsi leur mise en œuvre débuter.

Indicateurs de performance	Réalisé 2020	Objectif 2022	Réalisé 2021
Nombre de personnes sensibilisées (pers/an)	7381	28.000	
Nombre d'animations réalisées (pers/an)	323	960	
Nombre de formations réalisées (form/an)	10	50	



Au travers de notre filiale d'économie sociale *SoFIE*, INTRADEL assure la revalorisation des électroménagers (frigos, lave-linge, sèche-linge, ...) ou petits électros récupérés dans les déchets d'équipements électriques et électroniques afin de leur donner une seconde vie.

Gagnant gagnant

- 3.534 gros électros (frigos, machines à laver, sèche-linge, ...) remis dans le circuit
- 1.782 petits électros
- 188 tonnes de DEEE réutilisés
- 6 points de vente
- 50 salariés, dont 44 en insertion

La réutilisation, un moyen de prévenir l'apparition du déchet

SoFIE récupère le matériel potentiellement réparable parmi les DEEE déposés dans les recyparcs, chez les détaillants ou à son siège d'exploitation de Grâce-Hollogne. Il est ensuite contrôlé et réparé si nécessaire. Les appareils sont ensuite revendus assortis d'une garantie labellisée « Electro-REV » soit R'SHOP Country, le magasin propre à SoFIE, soit au R'SHOP City, le grand magasin de seconde main de La Ressourcerie du Pays de Liège.

Réinsertion

En application de nos valeurs sociales, nous profitons de cette activité pour fournir un emploi à une quarantaine de travailleurs auparavant en difficulté sur le marché du travail.



LA REUTILISATION DES DEEE

Complet - 2022.04.19 - OK MS le 12/04

Si en 2020, la crise sanitaire ainsi qu'une nouvelle inondation avaient fortement limité la production, 2021 a constitué une année exceptionnelle, avec un niveau de production jamais atteint, la barre des 3.500 gros électroménagers reconditionnés étant dépassée, auxquels s'ajoutent près de 1.800 petits électroménagers. Largement au-dessus des objectifs. Cette production d'appareils reconditionnés représente 187,69 tonnes de DEEE qui ne sont pas devenus des déchets, soit une progression de plus de 20% par rapport à l'année 2019.

Indicateurs de performance¹			
	Réalisé 2020	Objectif 2022	Réalisé 2021
Nombre de gros électroménagers réparés (pièces)	2.555	3.100	3.534
Travailleurs (personnes)	50	50	50

¹ Propres à SOFIE

LA REUTILISATION DES ENCOMBRANTS

Complet - 2022.04.19 - OK MS le 12/04



En vue de soutenir la reprise et la réutilisation de la fraction récupérable des encombrants ménagers, INTRADEL a créé avec ses partenaires communaux *La Ressourcerie du Pays de Liège* pour réaliser des collectes non destructrices d'encombrants.

Afin d'accélérer leur mise en place, la cotisation « Recyparc » a été majorée de 1€/hab. pour les communes n'assurant pas au minimum une collecte gratuite d'au-moins 2 m³ par ménage et par an via une ressourcerie à partir du 1^{er} janvier 2021.

Treize communes supplémentaires ont ainsi, en 2021, chargé la Ressourcerie du Pays de Liège d'assurer cette collecte sur leur territoire. Au total, 57 communes ont été desservies par la Ressourcerie ; elles représentent 843.592 habitants.

Même si la part réutilisée est encore faible (la plus grande part des biens collectés étant recyclée), cette collecte spécifique permet de détourner une part de plus en plus importante des encombrants de l'incinération, tout en désengorgeant les recyparc et en offrant un service supplémentaire à la population.

Comme pour *SoFIE*, le développement de l'activité de *La Ressourcerie du Pays de Liège* est l'opportunité de remettre à l'emploi une cinquantaine de travailleurs en difficulté sur le marché du travail.

Ne pas détruire pour réutiliser

- Collecte non destructrice à domicile
- service de qualité sans déplacement
- 57 Communes affiliées
- 37.150 enlèvements
- 5.983 tonnes récupérées
- 4.307 tonnes recyclées ou réutilisées



LA REUTILISATION DES ENCOMBRANTS

Complet - 2022.04.19 - OK MS le 12/04

La MATERIOTEK

Afin de favoriser le réemploi des encombrants collectés, en complément de la réutilisation et du recyclage, a été créée une « Materiotek », sorte de banque de matériel de seconde main offrant une large gamme de produits bruts pouvant être utilisés pour bricoler, construire, rénover, ... (planches, panneaux, métal, clous, vis, clenches, tuyau, PVC, portes, vis, matériel de jardinage, ...).

Ce « Brico de seconde main » constitue un concept innovant, un pas supplémentaire dans la mise en œuvre de l'économie circulaire en permettant de réutiliser, outre des objets, davantage de matières et, d'un point de vue social, de proposer des matériaux moins chers.

Lancé début 2021, il a permis de réutiliser 37,3 tonnes de matériel en 2021.

Dans une période caractérisée par une hausse marquée des prix des matériaux, cette initiative est la particulièrement intéressante pour un public à faible pouvoir d'achat.

Que fait-on des biens ainsi récupérés ?

Les biens encore en bon état sont mis à disposition de Centres Publics d'Action Sociale et du monde associatif ou proposés à la vente aux R'Shop de Grâce-Hollogne et de Liège.



LA REUTILISATION DES ENCOMBRANTS

Complet - 2022.04.19 - OK MS le 12/04

Indicateurs de performance ¹	Réalisé 2020	Objectif 2022	Réalisé 2021
Communes desservies ²	45	50	57
Quantités collectées (t)	4.337	4.500	5.983
Quantités collectées (t) par jour	18,0	17	24,4
Enlèvements effectués	24.887	26.000	37.150
Enlèvements effectués par jour (moyenne)	103,2	100	140,2
Part envoyée vers les filières de réutilisation (%)	4,5	5	5,9
Part envoyée vers les filières de recyclage (%)	75,8	75	73,1
Travailleurs mis au travail (personnes)	59	60	65

¹ Propres à La Ressourcerie du Pays de Liège

² Anthisnes, Awans, Aywaille, Bassenge, Berloz, Beyne-Heusay, Blegny, Braives, Burdinne, Chaudfontaine, Clavier, Crisnée, Donceel, Engis, Esneux, Faimés, Ferrières, Fexhe-le-Haut-Clocher, Flémalle, Geer, Grâce-Hollogne, Hamoir, Hannut, Herstal, Herve, Huy, Liège, Lincet, Marchin, Modave, Nandrin, Neupré, Olne, Oupeye, Remicourt, Saint-Nicolas, Seraing, Soumagne, Spa, Sprimont, Tinlot, Trooz, Villers-le-Bouillet, Waremme et Wasseiges.

Des collectes au plus près du citoyen !

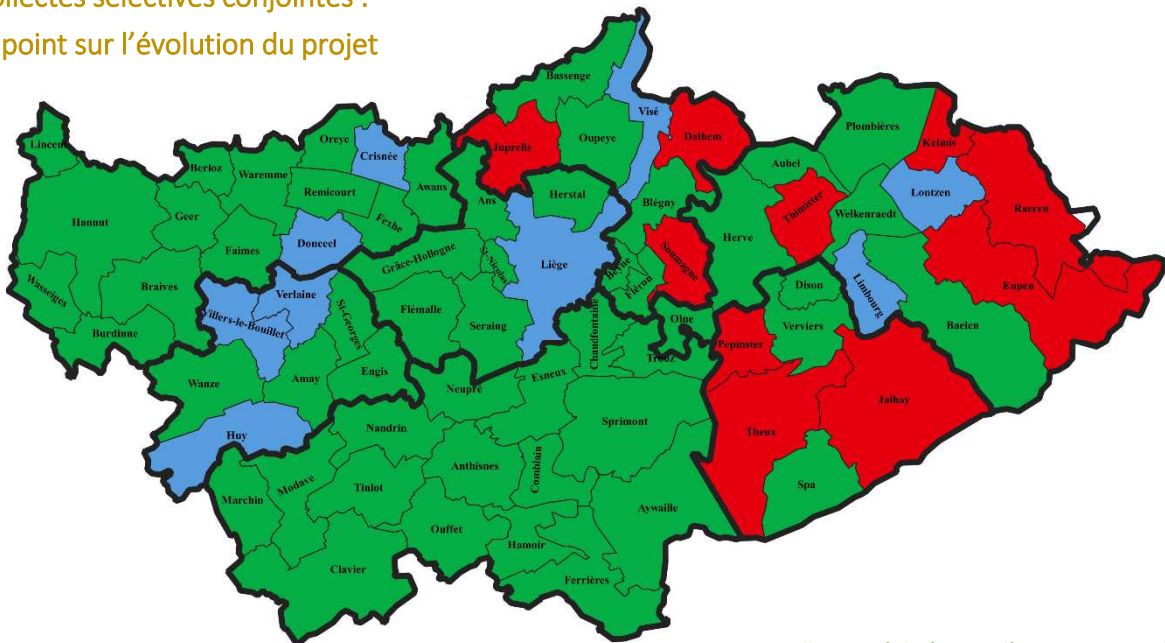
Récolte des déchets organiques, emballages ménagers (verre, papier-carton et PMC) et déchets ménagers résiduels.

- Réalisées devant les habitations en conteneur individuel, en sac ou en vrac, ou via des points d'apports volontaires (bulles-à-verre et conteneurs collectifs)
- Collectes sélectives conjointes d'organiques et déchets ménagers résiduels en double conteneur circonscrites en 2021 aux 53 communes qui nous avaient donné délégation pour le faire.
- Collectes sélectives du verre, du papier-carton¹ et du PMC¹ quant à elles organisées sur l'ensemble du territoire.

1 (sauf Ville de Liège)

Le département organise et suit l'ensemble de ces collectes, en collaboration étroite avec les représentants des services communaux. Il est composé d'une trentaine de collaborateurs (gestionnaires, secrétaire-encodeurs, surveillants de collecte, opératrices call center, nettoyeurs bulles-à-verre). Les collectes en elles-mêmes sont réalisées par des prestataires de services recrutés dans le cadre de procédures ouvertes de marchés publics.

Collectes sélectives conjointes : le point sur l'évolution du projet



Collectes réalisées par l'intercommunale

Collectes réalisées par la Commune avec collecte des organiques

Collectes réalisées par la Commune SANS collecte des organiques

Depuis le 1^{er} janvier 2021, les Communes de Ans, Beyne-Heusay, Tinlot et Bassenge sont desservies par nos collectes sélectives conjointes d'organiques et déchets ménagers résiduels en double conteneur. Et depuis ce 1^{er} janvier 2022, les habitants des Communes de Dalhem, Juprelle, Jalhay et Soumagne en bénéficient également, ce qui porte, au 1^{er} janvier de cette année, à 660.000 le nombre d'habitants desservis. Le début des collectes sur la Commune de Theux a été reporté au 1^{er} janvier 2023 en raison des inondations.

Les contacts se poursuivent, notamment avec les Communes de Lontzen, Pepinster et Raeren.

Les résultats restent excellents, l'adoption de notre système rationalisé de collecte de déchets ménagers résiduels et d'organiques réduisant de 15% les quantités cumulées de ces derniers.

On note également un taux de capture des déchets organiques nettement supérieur, les communes réalisant elle-même cette collecte n'en récoltant que 25 kilos par habitant.

Résultats des collectes en conteneurs sur les 53 communes

167 kg/hab/an de déchets résiduels (en 2008)

↓
142Kg/hab/an

→ 38 kg de déchets organiques

→ 104 kg de déchets résiduels

Le contrôle sur le terrain

Afin de nous assurer de l'homogénéité des fractions collectées, une équipe de surveillants de collecte arpente le territoire desservi. Pourvus de modes de transport de mobilité douce (vélos, trottinettes) et des moyens informatiques les plus modernes, ils effectuent les contrôles de qualité des déchets présentés à la collecte. La qualité de plus de 80.000 conteneurs à déchets organiques a ainsi pu être contrôlée.

Collecte du papier en conteneurs individuels

La collecte des papiers-cartons en conteneurs individuels rencontre chaque année un succès croissant. A ce jour, 31 Communes ont mis en place ce schéma de collecte qui ne présente que des avantages, la Commune de Dalhem l'ayant adopté depuis ce 1^{er} janvier 2021.

Les points d'apports volontaires : l'avenir de la collecte en voirie ?

Initialement consacrés à la collecte du verre, nous avons procédé à l'implantation de nos premiers points d'apports volontaires de déchets ménagers résiduels lors du développement de nos collectes conjointes, sur les territoires où la typologie de l'habitat rendait difficile l'ajout d'un deuxième conteneur (2010), le conteneur domestique étant alors dédié à la collecte des déchets organiques.

D'abord réservés aux déchets ménagers résiduels et sans pesée, nous nous sommes prioritairement attachés à les équiper de système de pesée fiable (2013).



LA COLLECTE EN VOIRIE

2022.04.28 - Complet - OK CHm le 28/04

Depuis, ils n'ont cessé de confirmer leur utilité et la réflexion s'est poursuivie, améliorant et diversifiant le réseau mis à disposition des utilisateurs qui compte aujourd'hui 700 bulles à verre enterrées sur plus de 300 sites et 184 conteneurs collectifs enterrés à déchets ménagers résiduels (19 conteneurs enterrés mis en service en 2021 à Ans, Beyne-Heusay, Esneux, Fléron, Neupré, Seraing, Sprimont & Welkenraedt).

Nous poursuivons l'évaluation de nos projets pilote de collecte en conteneurs collectifs enterrés des organiques, dont les résultats sont très positifs en termes de quantité mais dans lesquels la qualité des matières collectées varie fortement en fonction de l'endroit, et du papier-carton. Le trop faible maillage du réseau génère cependant un surcoût dont il nous faut tenir compte.

Le suivi administratif

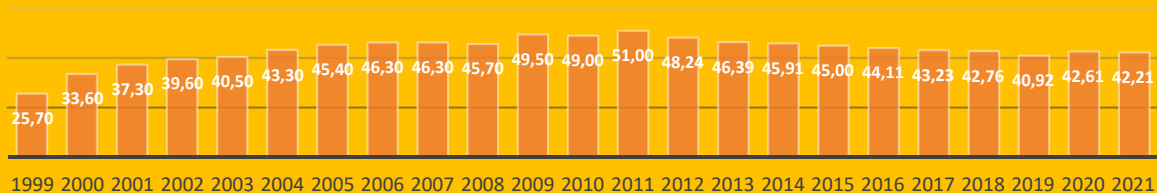
L'équipe du Call Center assure l'accueil des citoyens et le suivi de leurs demandes, que ce soit au siège, par téléphone ou par courriel. En 2021, près de 85.000 appels et 42.000 mails ont été traités.

Collecte sélective des emballages en voirie : augmentation des quantités de P+MC

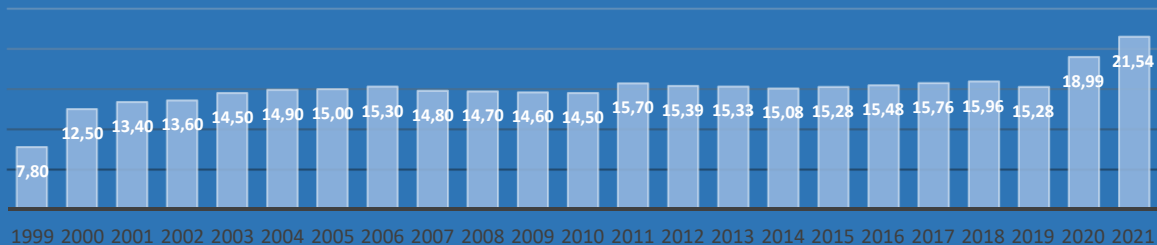
Les quantités collectées de verre et de papier-carton sont restées stables, les augmentations de 18% pour le verre et de 4% pour le papier-carton que nous avons connues en 2020 semblent se confirmer, effet vraisemblable de la généralisation du télétravail.

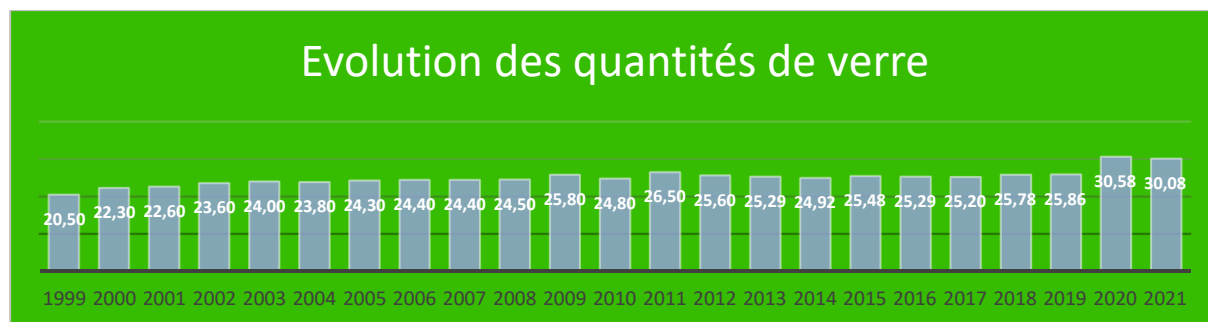
Les quantités de P+MC continuent leur progression, pour s'établir à 21 kilos par habitant. Cette nouvelle progression reste cependant inférieure à nos prévisions, l'élargissement de la fraction P aux plastiques souples et rigides en plus des bouteilles et flacons devant, selon les résultats des projets pilote menés il y a quelques années, nous permettre de capter jusqu'à 8 kg supplémentaires de PMC à l'horizon 2022. Il convient donc poursuivre nos efforts de communication.

Evolution des quantités de papiers-cartons



Evolution des quantités de PMC





Indicateurs de performance			
	Réalisé 2020	Objectif 2022	Réalisé 2021
Quantité totale de déchets ménagers (kg/hab.)	494	465	526
Quantité totale de déchets ménagers résiduels (kg/hab.)	129	114	128
Habitants desservis par nos collectes sélectives conjointes (au 31 décembre de l'exercice)	607.000	735.000	660.000
Quantité collectée de déchets ménagers résiduels sur la zone desservie par nos collectes (kg/hab.)	102	93	104
Quantité collectée de déchets organiques sur la zone desservie par nos collectes (kg/hab.)	39	34	38

Les recyparcs

2022.04.28 - OK MCN-CHM -VL-ND le 28/04



L'outil de collecte n°1

- 49 recyparcs, 3 biocentres
- 236.000 tonnes collectées
- 47% des tonnages collectés par INTRADEL
- 7.580 visiteurs par jour
- >30 fractions différentes
- 175 collaborateurs

Idéal

Instrument idéal de collecte sélective, offrant l'avantage de limiter les coûts de collecte tout en faisant office de centre de tri, le recyparc permet d'assurer la collecte des déchets en plus de 30 fractions différentes en vue de les recycler, les valoriser ou les éliminer dans le respect des exigences environnementales.

La crise CoVid19

Les conséquences de la crise sanitaire, qui avait fortement perturbé le fonctionnement des recyparcs en 2020, ne se sont plus faites ressentir que ponctuellement, seuls certains recyparcs devant être temporairement fermés en raison de la survenance en leur sein de clusters. Les conditions d'accès y ont été adaptées au fil de l'évolution de la situation sanitaire (port du masque obligatoire, contrôle des apports à l'entrée...).

Les inondations

L'année 2021 restera l'année des inondations.

Au-delà des dégâts causés à certaines de nos installations (recyparcs sinistrés ou inaccessibles), priorité a été donnée aux sinistrés et des mesures exceptionnelles ont été immédiatement mises en place :

- non comptabilisation des déchets issus des inondations ou liés à la reconstruction et au réaménagement des habitations sinistrée (sur production d'une attestation)
- suspension momentanée de la comptabilisation des apports (juillet)
- ouverture exceptionnelle le lundi 19 juillet de 27 de nos recyparcs

Au-delà de ces impacts directs, de nombreux recyparcs ont enregistré une fréquentation exceptionnelle à partir du 20 juillet, ce qui a occasionné de nombreuses fermetures en cours de journée pour cause de saturation des conteneurs. Malheureusement, nous avons dû constater que les usagers non sinistrés ont représenté la quasi-totalité de ces visiteurs, profitant du "non pointage" (pointage symbolique de 20 litres) des apports sur certaines fractions (encombrants, bois, inertes, déchets verts), ce qui nous a amené à reprendre la comptabilisation des apports à partir du 28 juillet

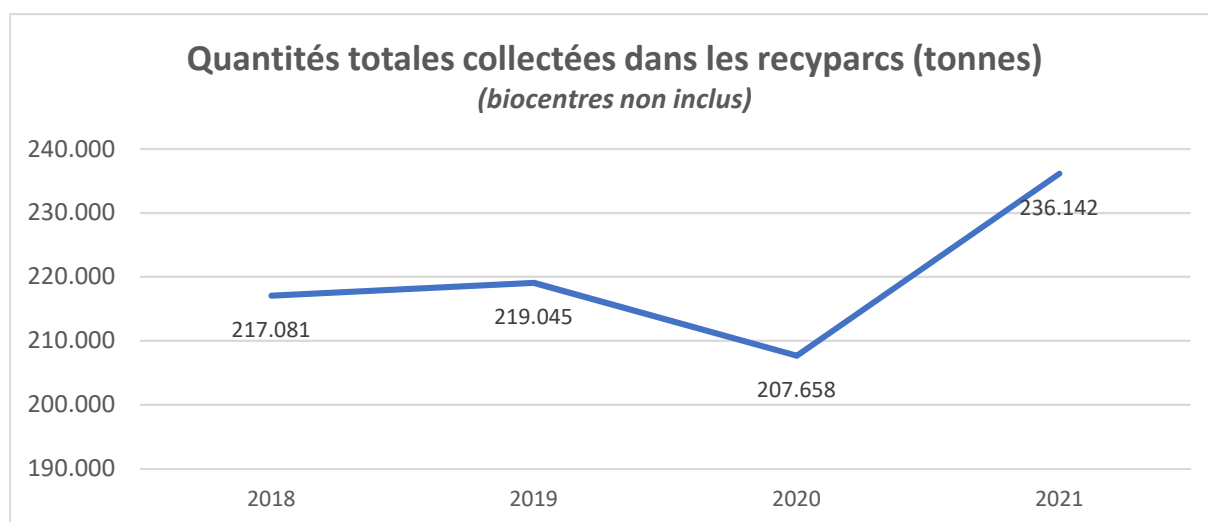
Les recyparcs

2022.04.28 - OK MCN-CHM -VL-ND le 28/04

et à exiger, pour en être exempté, la production d'une attestation délivrée par la Commune, un assureur ou un intermédiaire d'assurance.

Les quantités

Jusqu'en 2020, les quantités totales collectées dans les recyparcs incluaient également les quantités de déchets verts et d'inertes apportés par les usagers dans les biocentres de Soumagne et de Grâce-Hollogne, ces tonnages résultant de l'extension aux particuliers du service des biocentres. Cette extension a été réalisée afin de mieux desservir les citoyens et de réduire le problème de saturation des recyparcs lié à ces collectes. Au vu de la pérennisation de cet accès aux biocentres, et afin de permettre l'analyse de l'activité des recyparcs en tant que tels, les quantités collectées sur les biocentres ne sont plus rattachées aux recyparcs à partir de 2021. Ainsi, retirés les déchets verts et les inertes collectés sur les biocentres, les quantités totales collectées au sein des recyparcs en 2020 et 2021 sont respectivement de 207.658 et 236.142 tonnes, en augmentation de 14%.



Bien que les indicateurs de l'année 2021 doivent être relativisés au vu des conditions exceptionnelles d'exploitation marquées par les inondations et la crise sanitaire, leur analyse reste intéressante. Aussi, alors que, traditionnellement, l'analyse de l'évolution des matières collectées se fait en mettant en perspective les chiffres des 3 dernières années, l'analyse ci-dessous reprend les données depuis 2018.

	2018	2019	2020	2021		
Déchets	Quantité (t)	Quantité (t)	Quantité (t)	Quantité (t)	%	D%
Fractions recyclées ou valorisées						
Inertes*	83.097,27	82.432,18	84.994,24	94.146,09	39,87%	10,77%
Déchets verts	38.979,94	38.993,60	28.945,80	38.237,12	16,19%	32,10%
Encombrants combustibles	32.087,15	33.055,04	32.722,92	36.435,30	15,43%	11,34%
Bois	25.984,85	27.099,75	27.324,90	29.652,98	12,56%	8,52%
Métaux	6.887,18	6.823,92	6.845,61	7.009,02	2,97%	2,39%
Papiers-cartons	6.707,00	6.873,76	5.444,19	5.807,24	2,46%	6,67%
DEEE	5.419,55	5.510,84	5.423,28	5.702,68	2,41%	5,15%

Les recyparcs

2022.04.28 - OK MCN-CHM -VL-ND le 28/04

DSM	2.163,54	2.081,14	1.848,85	1.817,77	0,77%	-1,68%
Plastiques durs et PVC (mixte)	697,92	765,12	847,678	963,78	0,41%	13,70%
Pneus	645,54	682,64	583,65	804,27	0,34%	37,80%
PVC	398,04	405,44	383,63	411,11	0,17%	7,17%
Huiles végétales	353,57	364,02	386,40	376,62	0,16%	-2,53%
Verre blanc	1006,47	979,60	555,07	368,89	0,16%	-33,54%
Verre coloré	922,79	924,87	500,77	354,81	0,15%	-29,15%
Textiles	343,64	366,49	272,27	313,97	0,13%	15,32%
Frigolite	159,89	173,56	155,22	209,79	0,09%	35,16%
Huiles moteur	189,94	200,36	177,94	190,98	0,08%	7,33%
Piles	60,28	63,09	61,75	70,98	0,03%	14,94%
Graisses végétales	53,38	51,18	44,72	57,86	0,02%	29,38%
Verre plat	76,79	60,435	30,638	48,289	0,02%	57,61%
Encombrants réutilisables				30,56	0,01%	
Bouchons en liège	6,80	7,87	4,42	8,91	0,00%	101,47%
Matelas				2,10	0,00%	
Pots de fleurs	168,80	150,87	24,54			
Film plastique	104,82	102,54	20,9			
Total fractions recyclées ou valorisées	206.515,15	208.168,30	197.599,38	223.021,11	94,44%	12,87%

Fractions enfouies en CET						
Asbest-ciment	2.357,80	2.388,32	1.835,36	2.543,18	1,08%	38,57%
Encombrants non combustibles	8.208,10	8.488,34	8.223,62	10.577,82	4,48%	28,63%
Total fractions enfouies en CET	10.565,90	10.876,66	10.058,98	13.121,00	5,56%	30,44%

Total général	217.081,05	219.044,96	207.658,36	236.142,11	100,00%	13,72%
----------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	---------	---------------

Huit fractions représentent 93% des tonnages collectés.

Les quantités de déchets inertes, encombrants combustibles, bois, métaux, asbeste-ciment et DEEE sont en augmentation. Ceci peut s'expliquer par l'évacuation des déchets liés aux inondations et le réaménagement et la reconstruction des habitations touchées ainsi qu'à l'acquisition ou au remplacement de certains électroménagers. Les conséquences de la situation sanitaire (télétravail, chômage technique...) ont éventuellement également créé un contexte plus propice aux travaux de type rénovation. La progression des quantités de déchets verts, tant dans les recyparcs qu'au sein des biocentres, est très certainement la conséquence des conditions météorologiques.

En ce qui concerne les fractions mineures (qui représentent moins de 1% du tonnage global), les évolutions notables sont les suivantes :

- Les DSM observent une diminution de presque -2% par rapport à l'année précédente. Ces petits déchets toxiques produits au sein des ménages nécessitent une prise en charge et un traitement spécifiques en raison de leur composition pouvant constituer un risque pour l'homme et l'environnement et impliquent une collecte et un traitement particulièrement coûteux. Si le produit en lui-même est toxique, le contenant est bien souvent neutre, fait de métal ou de plastique. Aussi, depuis le 1^{er} février 2021, certains contenants vides sont orientés vers leur filière de traitement spécifique (plastiques durs, métaux, PMC) afin de

Les recyparcs

2022.04.28 - OK MCN-CHM -VL-ND le 28/04

- limiter au strict nécessaire les quantités de DSM à traiter. L'évolution de ces quantités collectées est d'autant plus importante lorsque les chiffres de 2019 sont mis en lien avec ceux de 2021, menant à une diminution, en 2021, de près de -13% ;
- L'augmentation de la collecte des plastiques durs et PVC, du PVC, de la frigolite, des pneus et du verre plat (augmentation des quantités collectées en 2021 de 7 à 58% supérieures à 2020, selon les matières) est certainement également liée aux inondations de juillet avec l'évacuation des déchets issus de ces inondations et le réaménagement des ménages sinistrés ;
 - La diminution des quantités de verre blanc et coloré s'explique par le retrait des recyparcs de la plupart des bulles à verre ;
 - L'augmentation des quantités de piles collectées pourrait s'expliquer en partie par la communication faite par Bebat faisant des recyparcs le canal de collecte principal et à privilégier pour les piles et batteries des ménages ;
 - La collecte des films plastiques et des pots de fleurs a été supprimée des recyparcs en 2019 et est passée en collecte en voirie ;
 - L'évolution des quantités d'huiles végétales (-2.53%) et des graisses végétales (+29.38%) peuvent avoir été influencées par l'impact du confinement et des modes d'alimentation et de cuisson des usagers ;
 - Pour les textiles, après une importante diminution en 2020 par rapport à 2019 (-26%) liée à la fermeture des recyparcs ainsi qu'à l'augmentation des filières alternatives de revente, les quantités sont en augmentation (+15%). Il est toutefois intéressant de remarquer que, mises en lien avec les quantités collectées en 2019, les quantités collectées en 2021 sont alors 14% inférieures. On assiste vraisemblablement à changement des habitudes de tri lié à la réorientation vers les bulles situées en dehors des recyparcs et le succès des filières alternatives pour la revente des textiles (diminution des apports).
 - L'augmentation de la quantité de bouchons de liège (+101.47%) pourrait être liée au confinement avec l'augmentation de la consommation de boissons alcoolisées à domicile ;
 - La collecte des réutilisables a commencé en 2019 par un test réalisé sur deux recyparcs, étendu au vu des résultats et avis positifs, à trois recyparcs supplémentaires début 2020 et à sept autres fin 2021. Cette collecte présente, en plus des collectes saisonnières de vélos et jouets, un avantage environnemental non négligeable par rapport au recyclage et à la valorisation énergétique et permet en outre d'économiser des opérations énergivores telles que le broyage.

Un nouveau guide du tri

Une refonte du règlement d'accès des recyparcs a été réalisée en vue d'améliorer sa compréhension et sa lisibilité. Il reprend nombre d'informations sur les filières, l'utilisation des données personnelles dans le cadre du Règlement général sur la protection des données (RGPD), les modalités permettant au citoyen de connaître l'état de ses quotas ou d'obtenir certains documents utiles, la procédure d'accès pour les mouvements de jeunesse, la possibilité d'achat de quotas supplémentaires, les diverses procédures, les sanctions applicables en cas de survenance de faits de tiers (agressions, harcèlement moral ou sexuel, incivilités) et les règles d'accès (véhicules autorisés, comportement des usagers, règles de sécurité à respecter sur les recyparcs).

La nouvelle mission

L'implémentation de leurs nouvelles missions dans le cadre de notre plan stratégique 2020-2022 a été poursuivie en intégrant plusieurs dimensions, notamment dans le cadre de la commémoration de leurs trente ans qui a lieu en cette année 2022 :

Les recyparcs

2022.04.28 - OK MCN-CHM -VL-ND le 28/04

- la maximisation de notre politique Zéro Déchet, par leur aménagement spécifique, illustrant des messages de prévention ou de réutilisation
- la formation du personnel
- le développement d'activités annexes comme la vente de compost, ...
- la collecte des nouvelles fractions (matelas, plâtre, verre plat, plastiques durs, biens réutilisables, ...
- l'ouverture aux usagers de nouveaux sites de versage spécifiques à certaines fractions (déchets verts, inertes, ...), tels les biocentres pour améliorer l'offre et soulager les recyparcs à proximité

Les recyparcs sont en train de devenir, au-delà du traditionnel outil de collecte que l'on connaît, un lieu de promotion de notre démarche ZD.

Les nouveautés

- Collecte sélective des réutilisables aujourd'hui possible sur 12 recyparcs
- Collecte sélective des matelas dans 3 recyparcs (en test)
- Vente de sacs de compost sur 2 recyparcs
- Amélioration de la collecte des piles :
- Amélioration du stockage des pneus (en conteneurs fermés) sur 10 recyparcs (en test)
- Consultation des quotas en ligne
- Possibilité de "réactivation du compte" au profit des ayants droit en cas de décès
- Pérennisation de la collecte des inertes au biocentre de Soumagne
- Sortie des bulles à verre
- Importants travaux d'infrastructure et de sécurité
- Amélioration de l'équipement informatique

La délinquance : une éclaircie ?

- 139 agressions (-37%)
- 101 plaintes pour faits d'incivilité (-50%)
- 1.355 déclarations de vols (+5%)

La délinquance dont sont victimes notre personnel et nos installations demeure un point d'attention majeur. Les actes de vol et de vandalisme perpétrés de manière récurrente sur de nombreux recyparcs en dehors heures d'ouverture engendrent en effet de multiples problèmes :

- inaccessibilité en raison des dégâts aux structures de stockage et de l'éparpillement des déchets ;
- bien-être de notre personnel (impact psychologique, perte de temps, risque de blessures supplémentaires)
- majoration des coûts d'exploitation
- impacts environnementaux (dispersion des déchets, épanchements, incendies..., provoqués lors des intrusions).

Cette année, on note, pour une fois, une diminution sensible des actes délictueux.

Tri des PMC

2022.04.06 - OK LM le 06/04



JOINDRE L'UTILE A L'UTILE

- Assurer le tri des PMC
- En assurant l'insertion de personnes en difficulté sur le marché de l'emploi



Renouvellement de la chaîne de tri

Les consignes de tri des PMC ont évolué et la ligne de tri actuelle, vétuste, sous-dimensionnée et obsolète, devait être remplacée. Aussi, le nouveau centre de tri de SITEL est-il en construction dans le zoning d'activité économique de Hermalle-sous-Huy (Engis) et devrait démarrer ses activités fin de cette année 2022.

Cet investissement de 40.000.000€ permettra d'assurer le tri du PMC collecté sur les zones d'INTRADEL et d'IDELUX (province du Luxembourg) en 16 fractions différentes, permettant ainsi leur recyclage.

Dans l'intervalle, plusieurs adaptations ont été apportées à la ligne actuelle et une attention toute particulière est portée à la communication afin d'atteindre le taux de capture souhaité de 24,5 kilos par an par habitant.

Résidu et qualité du P+MC collecté

L'extension de la collecte à d'autres emballages plastiques, en application depuis le 1^{er} décembre 2019 sur tout le territoire de l'intercommunale (suivant deux scénarii de collecte) a sensiblement modifié la composition du résidu et a induit une amélioration sensible de la qualité du contenu des sacs bleus, principalement grâce à l'assouplissement général des règles de tri permettant aux citoyens d'y jeter quasiment tous les emballages en plastique.

Le taux de résidus présents dans le PMC et sa forte augmentation sont cependant préoccupants. Ceci s'explique principalement par le fait qu'une part importante des plastiques intégrant aujourd'hui le

Tri des PMC

2022.04.06 - OK LM le 06/04

sac PMC ne sont pas « triables » par notre chaîne actuelle et par un taux de perte de bons produits dans les résidus trop important. Le premier facteur se résoudra par la mise en service du nouveau centre de tri. La formation du personnel devrait améliorer le second.

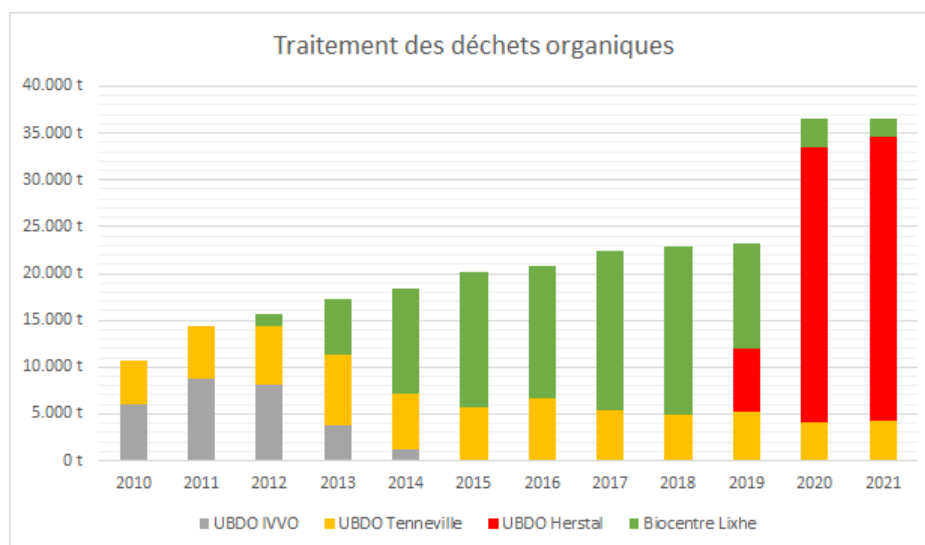
Indicateurs de performance	Réalisé 2020	Objectif 2021	Réalisé 2021
Quantités traitées (t)	13.375	13.770	14.442
Résidus présents dans les PMC (%)	18,94	< 18,50	23,36

Traitement des organiques

- Biométhanisation en notre unité de Herstal
- Biocentre à Lixhe : post-traitement des digestats de l'unité de biométhanisation et back-up de cette dernière pour la déviation de déchets organiques lors d'indisponibilités
- 3.500 t/an de capacité réservée dans l'unité de biométhanisation de Tenneville

La collecte sélective des organiques

- 62 communes nous confient leurs déchets
- 921.264 habitants desservis
- 31.534 tonnes traitées
- 16.000 certificats verts



Unité de biométhanisation : 2021, tests de performance

En juillet 2019, l'installation a reçu ses premiers déchets en vue de sa mise en charge progressive afin d'atteindre sa capacité nominale de 40.000 tonnes par an.

La marche industrielle de l'unité a été validée au premier trimestre 2020. La réception provisoire a été octroyée le 31 janvier 2021.

En 2022, de nouveaux tests seront organisés afin de confirmer les performances de l'unité.

LE TRAITEMENT DES DECHETS VERTS ET ORGANIQUES

2022.04.06 - OK QG le 28/04

Résultats de la Biométhanisation de Herstal

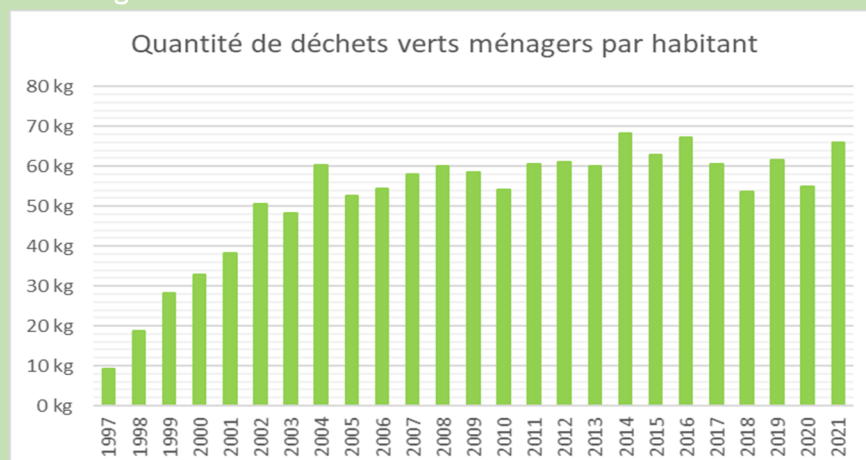
- 35.492 tonnes de déchets réceptionnées :
 - 30.406 t de déchets organiques traitées, les quantités collectées sur le territoire d'Intradel et des tonnages en provenance de Bruxelles et de l'InBW
 - 2.456 t de déchets verts traitées
 - 5.086 t de déchets déviés
- 27,3% d'indésirables (soit 9.686 t), essentiellement des plastiques et des déchets issus de la salle de bain
- 2.812.674 Nm³ de biogaz produits
- 10.285 tonnes de digestat produites, transformées en amendement agricole au Biocentre de Lixhe en co-compostage avec des déchets verts.

Le biogaz

Le biogaz est valorisé en priorité dans les deux moteurs à gaz, générant de l'électricité (6.310 MWh) et de la chaleur (5.502 MWh) ; accessoirement, dans des chaudières. Durant cette année de production, 3.740 MWh ont été injectées sur le réseau, le reste étant auto-consommé. En plus de la chaleur produite par les moteurs, l'unité de biométhanisation a reçu 5.976 MWh de chaleur de notre unité de valorisation pour assurer son bon fonctionnement.

Les déchets verts

- 47.240 t (recyparcs + AC)
- 21.077 t (particuliers)
- 11.317 t (entreprises privées)
- 66 kg/an.hab
- Après 4 années de sécheresse, 2021, année humide, a généré une grosse production
 - Importante augmentation des quantités issues des recyparcs +32%
 - Légère augmentation des apports directs des particuliers aux Biocentres de Grâce-Hollogne et Soumagne + 1%



- 2.722 t de souches : quantité doublée par rapport à 2020

LE TRAITEMENT DES DECHETS VERTS ET ORGANIQUES

2022.04.06 - OK QG le 28/04

Le Biocentre de Grâce-Hollogne

Après 39.838 tonnes de déchets réceptionnées en 2020, le Biocentre a traité 48.919 tonnes en 2021. La moyenne des cinq dernières années est de 42.644 tonnes. Les déchets verts y sont transformés en biomasse bois ou en compost.

Après broyage et criblage, la fraction grossière (30 à 80 mm) est, après quelques semaines de séchage, vendue comme combustible vert (13.542 t) à destination de chaudières pour de la production d'électricité et/ou de chaleur.

La nouvelle filière de valorisation de biomasse calibrée, développée en 2019 et consistant à un nettoyage, calibrage et séchage solaire de plaquette de bois, a permis de produire 227 t (+94%) de combustible pour des chaudières de moyenne puissance pour des collectivités publiques.

La fraction fine (< 30 mm) est transformée en compost (sur site, avec production de 4.870 t de compost et via des partenaires avec 19.439 t), ou ajoutée comme co-produit dans l'unité de biométhanisation (202 t) afin d'augmenter le taux de carbone et de matière sèche.

Plus de 1.481 sacs de compost y ont été vendus aux particuliers en 2021, soit une augmentation de 8,5% par rapport à 2020. Démarrage de la vente de BRF (Bois Raméal Fragmenté) avec 94 tonnes vendues aux entreprises, administrations communales et aux particuliers.

Le Biocentre de Soumagne

Le site a accueilli 12.295 tonnes de déchets verts apportés par les citoyens (10.578 t), des entreprises (1.422 t) et des communes (296 t).

Depuis août 2019, un dépôt d'inertes est accessible aux citoyens. Ce service est passé d'une phase test en 2019 en un service définitif en 2020. En 2021, 928 t d'inertes ont été collectées sur le Biocentre.

757 sacs de compost et 125t de BRF y ont été vendus aux particuliers, administrations communales et entreprises.

Le Biocentre de Lixhe

D'importants travaux y ont été réalisés afin de pouvoir y assurer, entre autres, le post-traitement des digestats de l'unité de biométhanisation de Herstal.

Le Biocentre a réceptionné 43.465 tonnes en 2021 :

- 10.285 t de digestats (6.238 t en 2020) valorisés en agriculture
- 2.342 t de déchets organiques bruts
- 30.838 t de déchets verts (14.519 t de déchets verts en provenance des recyparcs, de communes et d'entreprises, ainsi que 8.967 t venant de la plate-forme de Dison et 7.352 t venant des Biocentres de Soumagne et Grâce-Hollogne)

La fraction fine (< 30 mm) des déchets verts a été transformée en compost (3.094 t), a servi de matière première pour le co-compostage de digestat (11.024 t) et de déchets organiques (1.025 t) pour un total de 15.143t de compost ou a été ajoutée comme co-produit dans l'unité de biométhanisation (2.301 t) afin d'augmenter le taux de carbone et de matière sèche.

8.584 t de biomasse bois valorisée comme combustible vert.

Une quantité de 82t de BRF a été vendue aux entreprises et administrations communales.

LE TRAITEMENT DES DECHETS VERTS ET ORGANIQUES

2022.04.06 - OK QG le 28/04

Les plastiques agricoles

- 972 tonnes collectées
- Coûts de traitement encore à la hausse en 2021 : les subventions octroyées par la Région ne couvrent plus ces coûts
- Facturation aux communes du solde non couvert par les subsides

Indicateurs de performance	Réalisé 2020	Objectif 2022	Réalisé 2021
Quantité d'amendement de sol vendue	19.472	25.000

Pour ce qu'on ne peut recycler : la valorisation énergétique

- les déchets ménagers résiduels, d'Intradel mais également en provenance des provinces de Luxembourg et de Namur
- les encombrants valorisables, les résidus de tri des PMC, ...
- des déchets industriels banals



228.799 MWh
50.000 ménages
(consommation électrique moyenne)

Le chauffage urbain

Fournir de la chaleur en plus de produire de l'électricité améliore le rendement. Aussi INTRADEL participe-t-elle à la réalisation du réseau de distribution de chaleur conçu par la Ville de Herstal. Le partenaire chargé de sa conception, de sa réalisation et de son exploitation a été choisi et INTRADEL ne manque pas d'y apporter son assistance technique.

Les travaux d'aménagement de ce réseau sont en cours de réalisation.

La voie d'eau

Par le recours à la voie d'eau, ont été économisés 5.700 transports par camion

- 2.600 camions de déchets en provenance de Namur
- 3.100 camions de mâchefers

Le prix de l'électricité : l'envol

L'électricité vendue permet de compenser une partie des coûts de traitement, et ainsi de diminuer la cotisation de nos Communes associées.

L'année 2021 a été caractérisée par une importante hausse des prix au second semestre, hausse qui s'est poursuivie en cette année 2022. Si un prix correct est nécessaire, un prix trop élevé amène des risques d'exploitation auxquels il convient d'être attentif.

LA VALORISATION ENERGETIQUE

Complet - 2022.04.06 - OK QG le 28/04

Quantités, mesures et indicateurs (t)		Réalisé 2020	Objectif 2021	Réalisé 2021
Cimetières		712	1.000	784
Déchets hospitaliers		9.531	10.000	9.879
DIB		60.115	84.346	66.441
DMR	Communes	152.211	121.883	132.828
	BEP	48.703	61.000	52.737
	AIVE	12.846	20.000	14.880
	Divers	576	1.000	625
Encombrants combustibles	Communes	6.470	7.000	7.442
	RPAC	31.397	30.000	35.100
	BEP	12.022	14.000	13.676
	AIVE	9.622	9.000	11.925
	Divers	1.431	1.000	9.134
Refus Organiques		0	4.741	17.386
Refus de tri PMC		292	30	334
Inondations		0	0	6.275
Total Uve		345.928	365.000	379.447

Indicateurs de performance			
	Réalisé 2020	Objectif 2022	Réalisé 2021
Electricité verte mise sur le réseau (MWh)	214.270	230.000	228.799

Le renouvellement administratif du permis des installations de Herstal (unités de valorisation et de biométhanisation)

Suite à l'entrée en vigueur d'une nouvelle réglementation européenne, le permis de l'usine doit être adapté. Echu en 2025, nous avons décidé d'anticiper cette échéance et d'entamer les démarches en vue du renouvellement administratif du permis de l'ensemble de ses installations de Herstal. Le Bureau agréé en charge de réaliser l'étude des incidences de ce projet sur l'environnement a été désigné et la réunion d'information préalable programmée.

L'ENFOUISSEMENT

2022.04.07 - OK LM & Cell Chiffres le 07/04/2022 - permis élect - OK QG le 28/04

Pourquoi encore un Centre d'Enfouissement Technique ?

- Pour les résidus ultimes (4%) qui ne peuvent être ni recyclés, ni valorisés : certains encombrants non combustibles, déchets contenant de l'asbeste-ciment, résidus d'épuration des fumées d'incinération,
- enfouis, après traitement le cas échéant, en notre CET de classe II à Hallembaye.



Capacités résiduelles

A ce jour, les volumes encore disponibles au rythme d'enfouissement actuel dans les différents casiers annoncent une saturation du site dans les 2 ans à venir.

Aussi, la préservation de capacités résiduelles est une de nos priorités. Dans ce cadre, nous recourons autant que possible à l'autorisation d'utiliser le CET comme site de stockage temporaire pour des encombrants combustibles et des déchets industriels banals. Cela nous permet d'améliorer la gestion de notre unité de valorisation

énergétique et de réduire en conséquence le risque de devoir enfouir des déchets combustibles, lors d'arrêts pour maintenance par exemple. Nous octroyons également des quotas aux principaux apporteurs afin de maîtriser et « étaler » les volumes enfouis dans l'attente de l'aménagement du dernier casier.

Les inondations de juillet 2021 nous ont malheureusement imposé de recourir aux capacités d'enfouissement du site pour faire face à l'urgence de la situation (26.500 t).

Traitement des lixiviats : une installation qui répond aux attentes

Mise en chantier en 2018, notre nouvelle installation de traitement in situ a été mise en service fin avril 2019. Mieux adaptée à la composition actuelle des lixiviats, moins onéreuse et surtout, indépendante des acteurs privés, elle a assuré depuis lors, a assuré le traitement d'environ 70.000m³ de lixiviat dans le respect des normes en vigueur.

Cette installation, en exploitation probatoire par le constructeur depuis deux ans, a été réceptionnée ce 19 février 2022 et est à présent gérée par notre filiale UVELIA.

Aménagement d'un nouveau casier « minéral »

La décision a été prise de réaliser l'aménagement d'un nouveau casier dans une zone déjà autorisée par le permis d'exploiter, mais non-encore équipée.

Ce nouveau casier sera dédié au « minéral » (asbeste et REFIOM¹ principalement) et représentera une capacité d'enfouissement d'environ 1 million de m³.

Un bureau d'études a été sélectionné pour rédiger les documents nécessaires au lancement d'un marché de travaux de même que pour assurer la direction de ceux-ci et le marché de construction attribué en ce début 2022. Les travaux devraient être terminés d'ici deux ans.

¹ Résidus d'Épuration des Fumées d'Incinération des Ordures Ménagères

L'ENFOUISSEMENT

2022.04.07 - OK LM & Cell Chiffres le 07/04, y compris élect - OK QG le 28/04

Le CET d'Hallembaye en chiffres

- 149.076 tonnes enfouies (essentiellement des déchets industriels)
- 1.515.260 Nm³ de biogaz récupéré
- 1.357 MWh d'électricité vendue

La valorisation des inertes

- Collecte des inertes via les 49 RPAC
- Valorisation des inertes via la filiale RECYLIEGE et ses 5 sites de production
- Enfouissement des inertes non valorisables dans le C.E.T. de classe 3 situé à Sprimont, via la filiale SIDECO

Centre d'enfouissement technique de classe 3 situé à Sprimont

Les déblais excédentaires de chantier peuvent toujours être enfouis dans le C.E.T. de classe 3 occupant la partie laissée libre d'une carrière en activité à Sprimont. Les déchets inertes non valorisables (tels que le béton cellulaire) ainsi que les terres répondant aux normes des déchets inertes y sont enfouis. Suivant l'AGW modificatif « Terres excavées » de juin 2021, la traçabilité des terres vers le C.E.T. doit être assurée à partir de 20m³, via une notification de mouvement de transport (NMT) sur www.walterre.be. Les analyses qualitatives de terres restent elles spécifiques aux C.E.T. de classe 3 et ne sont pas soumises à Walterre.

En parallèle, une demande de permis a été sollicitée pour valoriser à l'aide de terres de type III le solde de l'excavation de la carrière en dehors de l'emprise du CET. Elle a fait l'objet d'un refus en février 2022. Sur base des calculs actuels, cette extension concerne un volume de 760.000 m³ environ.

Afin d'assurer la propreté des voiries alentours, le deuxième système de lavage des camions, non satisfaisant, a été remplacé et intègre une voirie de sortie en béton armé. Une brosse passe plusieurs fois par semaine pour nettoyer la voirie ainsi que les abords du pont-basculé et des rampes de lavage.

Centre d'enfouissement technique de classe 3 situé à Flémalle (Rossart)

Les dernières tonnes de terres y ont été enfouies fin 2017. Depuis, le site est partiellement utilisé pour le pré-traitement des inertes tandis que la végétation naturelle a colonisé le reste du site. Divers projets de développement y sont à l'étude.

Le faire, et le faire savoir !

- Présence sur les réseaux sociaux
- Visites de nos installations
- Sensibilisation lors de manifestations
- Communication institutionnelle
- Le calendrier des collectes
- ...

La communication, un département de support

Le département intervient en support des départements d'exploitation (recyparc, collectes en voirie, ...) et de sensibilisation (ZD). Ce « support » s'exprime par la production de vidéos, de visuels, d'achats d'espaces publicitaires le cas échéant, afin de promouvoir l'ensemble des projets de l'Intercommunale. En collaboration avec les services de l'intercommunale, il produit, à destination de nos Communes associées, les supports de communication nécessaires à leurs bulletins communaux (disponibles sur notre site <https://www.intradel.be/bulletins-communaux.htm?lng=fr>).

Notre calendrier annuel, outil de communication n°1

Comme chaque année, l'outil de communication numéro 1 reste le calendrier des collectes. Bardé d'informations sur les collectes en voirie ou au sein de nos recyparcs, il est distribué à l'ensemble des ménages desservis (571.642 exemplaires) et nous permet d'y diffuser nos messages et conseils pratiques « Zéro Déchet ».



Intradel vous a concocté un programme TV pour zapper un maximum de déchets.



info



RECYPARC

TRIONS MIEUX POUR RECYCLER ENCORE PLUS



Projet pilote dans 3 recyparcs : les matelas ont leur filière de recyclage spécifique

Les matelas seront collectés séparément des déchets encombrants dans les recyparcs de Blégny, Juprelle et Seraing 2.

OBJECTIF : L'ÉTENDRE À TOUS LES RECYPARCS

Notre objectif consiste à acquérir de l'expérience dans la collecte sélective de matelas pour **l'étendre à l'ensemble des recyparcs**. La collecte séparée des matelas est une condition absolue pour les démanteler et envoyer les matériaux récupérés au recyclage.

PRÈS DE 50.000 MATELAS PAR AN

50.000
MATELAS

C'est le nombre de matelas (1 et 2 personnes) déposés dans les encombrants de nos recyparcs pour être ensuite valorisés énergétiquement. On estime le gisement à 300.000 pièces pour l'ensemble de la Wallonie sur une année. Ces chiffres prouvent que cette future collecte spécifique pour recycler les matelas au lieu de les valoriser sera une réelle **avancée environnementale** et aura un impact considérable sur le **taux de recyclage** de notre pays.

TRIER PLUS POUR RECYCLER MIEUX



Ces matelas contiennent de précieux matériaux qu'il est dommage de ne pas recycler. En démantelant les matelas et en réutilisant les matériaux ainsi récupérés, nous réduisons non seulement la quantité de déchets, mais nous économisons aussi beaucoup de nouvelles matières premières. Ainsi, nous contribuons largement à la **préservation de l'environnement**.

CONTRIBUTION ENVIRONNEMENTALE

Depuis le 1er janvier 2021, les producteurs de matelas versent une contribution financière spécifique à Valumat (en charge du recyclage des matelas). Une part importante de la contribution environnementale sert à couvrir les frais liés à la collecte, au transport des matelas usagés, à leur démantèlement et leur recyclage.

Chaque ménage pourra apporter jusqu'à 4 matelas/an au recyparc.

TRAITEMENT ET RECYCLAGE

Les matelas collectés de manière sélective sont démantelés mécaniquement et/ou en partie manuellement. Cela signifie que les différents éléments qui composent un matelas sont séparés les uns des autres **pour être ensuite recyclés par des entreprises spécialisées**.

infos



04 240 74 74
www.intradel.be

2022.04.21 - OK JJDP le 26.04.2022

Notre partenariat avec Vivacité s'étant « éteint » avec la suppression par la RTBF des décrochages régionaux, nous savons cherché une autre radio pour diffuser notre séquence radio « *Un jour, un déchet* » et c'est finalement Maximum FM qui est devenu notre partenaire avec une belle évolution technologique (podcats - <https://www.maximumfm.be/page/frequences-10>).



FOCUS : les collectes de papiers-cartons, PMC et verre, et les langes

En 2021, des campagnes « collectes » ont été réalisées (vidéos et réseaux sociaux) sur la fraction « papiers-cartons » (pliez et déchirez avant de les apporter au recyparc) le PMC et le Verre.



2022.04.21 - OK JJDP le 26.04.2022

Fin 2021 et début 2022 une nouvelle campagne de sensibilisation sur le changement de fraction (de l'organique au DMR) pour les langes jetables a été effectuée.



Intradel et les réseaux sociaux

Les réseaux sociaux gardent une grande importance dans notre communication. Facebook a une couverture annuelle de 487.685 (= nombre de personnes ayant consulté un contenu sur notre Page) et de 7.495 pour Instagram. Si ce réseau social reste largement en retrait de Facebook, il faut noter une augmentation très forte (+161,1%) depuis que le recrutement d'une chargée de communication supplémentaire.

2021 a aussi (et malheureusement) été l'occasion de communiquer (via les télévisions belges francophones, néerlandophones mais aussi française et européennes) positivement sur la gestion, par Intradel, des déchets des inondations.

L'humain, le facteur essentiel d'une réussite

- Mise en œuvre de nos valeurs
- Dans une vision claire
- Gestion administrative rigoureuse
- Accompagnant le collaborateur au cours de sa vie au sein de l'entreprise : accueil, formation, développement, ...
- Soutien et entraide

La solidarité, une valeur sûre en ces temps difficiles

L'année 2021 n'a pas vu la fin de la pandémie de CoVid19, rebondissant de variant en variant. La garantie de la sécurité de tous et la nécessité d'assurer la poursuite de nos services nous a amené à sans cesse nous y adapter.

Sont venues s'y ajouter les inondations du mois de juillet. La première nécessité fut de s'assurer que chacun soit en sécurité. Ensemble, nous nous sommes mobilisés pour veiller les uns sur les autres. Nous avons ensuite été particulièrement attentifs à ne laisser personne en difficulté. De nombreuses initiatives solidaires se sont faites jour, illustrant à l'envi que nos valeurs de solidarité ne sont pas un vain mot. Notre service social y a pris une grande part. Et ce n'est pas fini, certains ayant encore à en subir les conséquences.

De nouvelles façons de travailler

En application de nos valeurs environnementales et sociétales, nous avons, depuis plusieurs années, progressivement offert à certains membres du personnel administratif la possibilité de télétravailler, un jour d'abord, deux ensuite. La crise sanitaire, et le télétravail obligatoire ou conseillé qui en a découlé, nous a permis de poursuivre plus avant cette réflexion. Si le télétravail présente d'indéniables avantages (éviter des déplacements, flexibilité, ...), il présente aussi divers risques auxquels nous étions déjà attentifs : isolement, décrochage, dépression, Nous sommes restés vigilants. Diverses mesures ont été mises en place pour assurer le lien au sein et entre les équipes.

Aujourd'hui est venu le temps du « retour à la normale ». Normalité qui ne sera plus celle que nous avons connue avant. Fort des enseignements tirés de cette expérience, le télétravail a été autorisé au personnel administratif à raison de deux jours et demi par semaine. Nous n'irons pas au-delà, le mi-temps étant, en ce qui nous concerne, l'optimum.

Cette évolution des façons de travailler s'inscrira certainement dans la durée. En cohérence, nos bureaux de Herstal seront réaménagés dans un esprit NWoW¹. Cette orientation est bien plus large que le simple recours au télétravail. De façon générale, il se décrit comme une autre façon de travailler qui répond aux attentes et aux besoins des clients. L'accent est mis sur l'atteinte des résultats en responsabilisant les collaborateurs, grâce à une culture organisationnelle orientée humain basée sur la confiance. Cette façon de travailler se veut flexible et mobile, tout en utilisant

¹ NWOV : New Way Of Working : nouvelle façon de travailler

LES COLLABORATEURS

Complet - 2022.04.07 - OK MCN le 07/04

les nouvelles technologies. Elle se développe dans des environnements de travail dynamiques qui prévoient un lieu de travail approprié pour chaque tâche².

L'année 2021 en quelques focus

- Développement de partenariats avec les CPAS pour la mise au travail de personnes sous statut « Articles 60 » : nous collaborons avec neuf CPAS. Fort du succès de cette démarche, elle sera intensifiée et de nouveaux partenariats conclus en vue de favoriser la remise au travail et conséquemment la réintégration de ces personnes en difficulté sur le marché de l'emploi
- Développement de partenariats avec l'AVIQ
- Nombreux recrutements en vue de renforcer certains départements (Finances, IT, SIPP, ...) et création d'une « Cellule chiffres » : 11 nouveaux engagés, 5 promotions internes
- Formation : 3.939 heures

Des valeurs sociales et sociétales fortes

Saisissant l'opportunité de ses métiers pour procéder à la réinsertion de nombreuses personnes en difficulté sur le marché de l'emploi, nous avons mis en place un accompagnement social adapté en vue de pérenniser notre démarche.



Au-delà, notre service social assure le soutien nécessaire à nos collègues en difficulté au travers de diverses aides :

- soutien financier pour activités sportives ou culturelles, voyages scolaires, minervals
- participation aux frais liés à un décès, une maladie ou un handicap
- compensation de chèques repas lors d'un accident de travail
- prêts sociaux
- prêts à caractère immobilier
- aides non remboursables pour des frais médicaux indispensables, pour soutenir les enfants et leur avenir ou pour assurer un confort minimum
- ...

Indicateurs de performance	Réalisé 2020	Objectif 2022	Réalisé 2021
Absentéisme payé (Tx en %)	3,6 %	< 3%	3,7 %

² SPF Stratégie & Appui, https://fedweb.belgium.be/fr/a_propos_de_l_organisation/developpement_et_support/nwow

Aider, fournir, diriger*

* du latin « Administrare »

Coordination et cohérence : les services administratifs face à la crise

Pour s'assurer un fonctionnement harmonieux, efficace et cohérent, l'intercommunale a dû s'organiser.

Notre département « Administration générale » veille à cette cohérence, assurant le lien entre nos Communes associées (premières de nos parties intéressées), les instances dirigeantes et les services d'exploitation.

Il assure le secrétariat des Assemblées, Conseils d'administration et autres instances, leur soumettant les propositions des services puis veillant au suivi des décisions prises. C'est aussi la gestion de la correspondance, de la documentation et des archives. Et ce, tant pour l'intercommunale que pour celles de ses filiales dont elle assure l'administration au travers de conventions d'assistance administrative.

Si 2020 fut à ce titre une année bien particulière, 2021 le fut tout autant. Et de lien il fut encore question.

Avec nos Communes associées d'abord, plus dans le contexte de la crise sanitaire mais des inondations. Qui aurait pu prédire qu'un jour des Communes entières ne disposeraient d'autre moyen de communication que le téléphone de leurs agents et échevins. Plus question dans ce cadre de bon de commande, de transport ou de livraison. Il a fallu s'adapter, dans l'urgence, pour faire face à l'urgence. INTRADEL a joué son rôle, et même au-delà, assurant la coordination de l'évacuation et du stockage des milliers de mètres cube de déchets.

Avec nos instances dirigeantes ensuite. Les réunions de travail par vidéoconférence se sont généralisées. Avec leurs avantages (facilité, flexibilité, évitement des transports, ...) et leurs difficultés, essentiellement liées à leur caractère télévisuel : nécessité d'une grande attention, fatigue, ... Aujourd'hui, le temps est au retour à la normale. Avec un seul regret, que le législateur wallon n'ait plus permis l'utilisation de la vidéoconférence que dans des cas strictement limités, par manque de confiance sans doute. Une occasion manquée, certainement.

Un système de management environnemental certifié !

Valeur fondatrice de l'intercommunale, le respect de l'environnement vit au travers de notre système de management.

Les biocentre de Grâce-Hollogne, de Lixhe et de Soumagne, l'unité de valorisation de Herstal et le centre d'enfouissement technique d'Hallembaye sont nos outils certifiés ISO 14001 et EMAS.



Le département « Environnement » veille à la cohérence et au bon fonctionnement des différents outils de management afin d'assurer la maîtrise des impacts environnementaux et l'amélioration continue de nos performances.

Système de gestion global et transversal, impliquant l'ensemble des collaborateurs, il est axé sur la maîtrise de l'environnement mais reprend également de nombreux processus au sein de l'intercommunale.

Quelques chiffres :

- 1 séminaire stratégique
- 1 journée de l'audit interne
- 2 revues de direction
- 4 journées d'audit externe
- ...

Les focus

L'extension de la certification aux biocentres de Soumagne et de Lixhe a été réalisée. Par contre, suite à des difficultés réglementaires d'échantillonnage indépendantes de notre volonté, nos recyparcs ne pourront plus être certifiés EMAS. Dans les faits, rien ne change, notre système de gestion n'étant pas modifié : ils resteront par ailleurs enregistrés ISO14001.

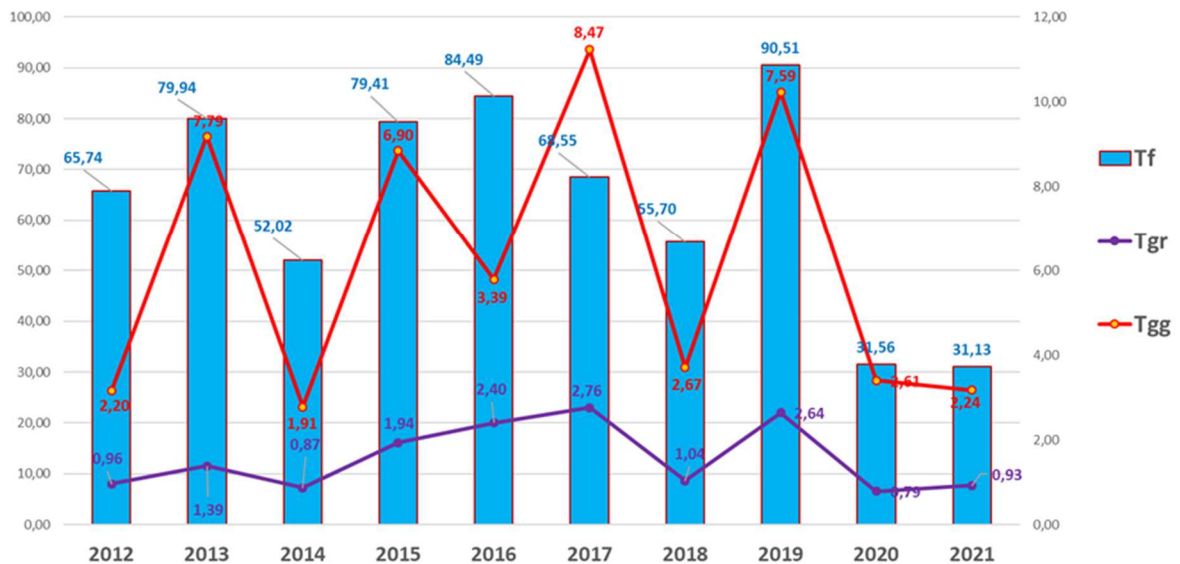
La sécurité, l'affaire de tous

- 14 accidents avec incapacité de travail (13 en 2020, 38 en 2019)
- jours perdus : 417 (262 en 2020, 1.085 en 2019)
- Taux de fréquence : 31,13 (31,56 en 2020, 92,96 en 2019)
- Taux de gravité réel : 0,93 (0,64 en 2020, 2,65 en 2019)
- Taux de gravité global : 2,24 (1,94 en 2020, 7,59 en 2019)

2021, encore une année exceptionnelle

L'année 2021 s'inscrit dans la continuité de l'année exceptionnelle qu'avait été 2020. Les indicateurs sont stables¹ par rapport à 2020, mais à un niveau bien plus bas que les années antérieures.

Evolution des statistiques & indicateurs légaux relatifs aux accidents de travail

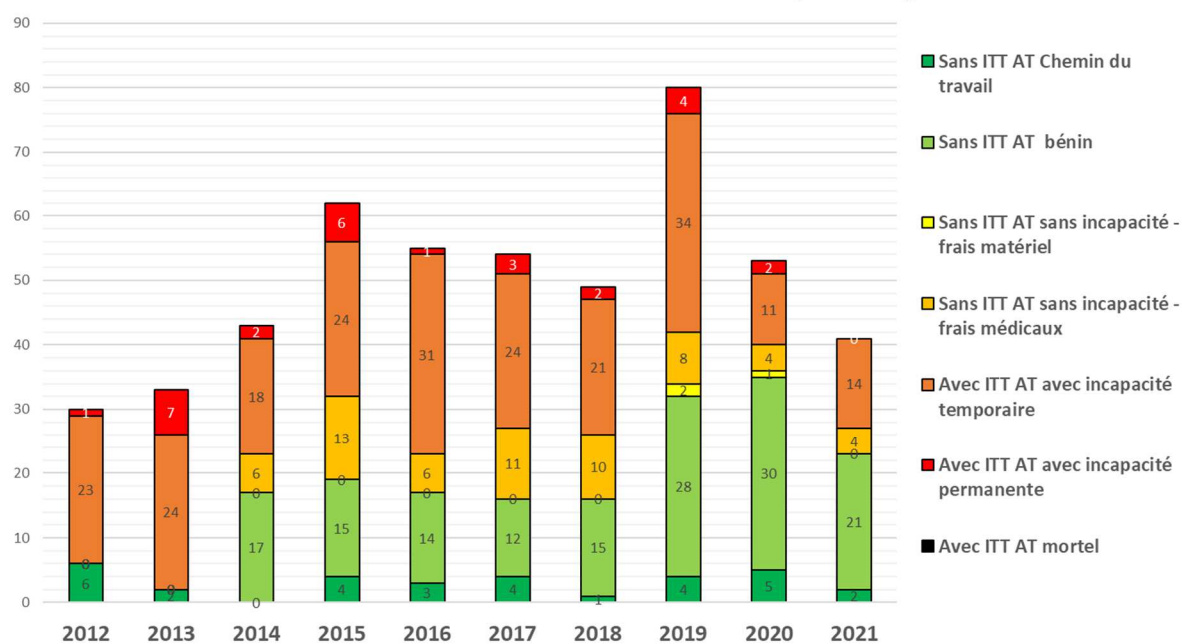


Les mesures sanitaires mises en place pour lutter contre la propagation du virus nous ont poussé à revoir fondamentalement nos pratiques d'exploitation, particulièrement au sein des recyparcs qui concentrent la majeure partie des accidents de travail de l'intercommunale. La diminution de la manipulation et la manutention des déchets est certainement un des facteurs clé de cette forte diminution du nombre des accidents du travail.

Un gros effort a également été réalisé sur la formation / sensibilisation tant du personnel que de la ligne hiérarchique et les analyses de risque ont été mises à jour. L'amélioration de l'interactivité entre le SIPP et les départements d'exploitation, au-delà d'améliorer notre maîtrise, renforce la vigilance.

¹ A noter que les statistiques sont susceptibles d'encre changer légèrement car la période d'incapacité de travail d'une victime d'un accident de travail du mois de juin n'est pas encore terminée.

Evolution du nombre d'accidents du travail par catégorie



Quantités, mesures et indicateurs			
	Réalisé 2020	Objectif 2022	Réalisé 2021
Taux de gravité réel	0,64	< 1	0,93
Taux de fréquence	31,56	< 60	31,13
Journées perdues (nbre)	262	< 400	417

Agir dans la légalité

Institution publique, l'intercommunale se doit de s'assurer de la légalité de son action.

La loi est parfois sujette à interprétation. L'erreur est humaine. Aussi, tout risque ne peut être écarté mais précaution, bonne foi et transparence guident notre action.

Le département intervient comme service de support en faveur des différents services de l'intercommunale :

- encadrement des différents marchés, de leur passation jusqu'à leur exécution
- relais des Conseils de l'intercommunale dans les différents contentieux judiciaires auxquels INTRADEL est partie
- veille législative quotidienne afin de garantir la qualité de l'intervention de l'intercommunale.

Actualité

- En matière de marchés publics, aucun des marchés que nous avons attribués en 2021 n'a fait l'objet de recours devant le Conseil d'Etat même si certains soumissionnaires évincés ont menacé d'en introduire un.
- Procès INOVA relatif à l'attribution du marché de construction de notre incinérateur : tandis qu'INTRADEL poursuit ses démarches en vue d'obtenir l'indemnisation de son préjudice par les différents condamnés, le dernier protagoniste a été condamné en appel début de cette année 2022. Le dossier a été porté devant la Cour de Cassation, INTRADEL n'étant pas satisfaite de l'arrêt rendu.
- Procès lié à la construction de l'unité de biométhanisation : INTRADEL a obtenu gain de cause en instance, dans le cadre de la demande d'indemnité de Vinci (dont l'offre n'avait pas été retenue). Cette dernière a fait appel. Le dossier sera plaidé en 2023.
- Vols et agressions : de nombreuses plaintes sont encore introduites, mais peu se soldent par un procès.

Quantités, mesures et indicateurs			
	Réalisé 2020	Objectif 2021	Réalisé 2021
Nombre de dossiers ouverts	50	ND	35
Nombre de marchés publics suivis	56	ND	66
Nombre de décisions annulées	0	0	0

La maîtrise économique : essentielle

Il est indispensable de conserver un équilibre entre nos ambitions environnementales et la charge que nous représentons pour nos communes associées et au travers du coût vérité, de leurs citoyens.

Depuis 2016, sa progression est inférieure à l'inflation, illustrant ainsi la pertinence des choix opérés.

Le département gère l'administration comptable de l'Intercommunale. A ce titre, il tient la comptabilité générale, gère la trésorerie et opère le contrôle budgétaire. Il élabore les budgets et assure le reporting financier.

Il informe nos Communes associées sur les aspects financiers de la gestion de l'intercommunale et répond à leurs demandes en ce domaine.

Dans le cadre des diverses conventions d'assistance administrative que nous avons conclues avec certaines de nos filiales, il tient leur comptabilité.

Traitement des pièces comptables

Le département Finances poursuit ses efforts afin d'accroître la dématérialisation des pièces comptables. Le taux de pièces dématérialisées s'établit en 2021 à 73% pour les factures d'entrées et 60% pour les factures de sorties. Ce ratio continue de croître d'année en année, ce qui met en valeur l'amélioration continue de ce point par le département.

De plus, depuis quelques années et dans le but d'automatiser (partiellement) l'encodage des factures d'achats, le logiciel comptable a été complété par un module de numérisation avancé permettant la reconnaissance de la signalétique des fournisseurs. Ce logiciel est amélioré de façon ponctuelle pour continuer à faciliter l'automatisation des encodages.

Cellule chiffres et réorganisation

Afin de centraliser toutes les informations financières et de production (quantités, prix, KPI, reporting, ...), le département Finances s'est doté en janvier 2021 d'une cellule « Chiffres ». Composée d'une équipe « fonctionnelle » multidisciplinaire et transversale, elle garantit l'exactitude, la cohérence et l'intégrité de nos données chiffrées. Dans ce cadre, le département a été renforcé d'un contrôleur de gestion et d'un employé administratif.

Un outil à la pointe

Véritables supports de l'activité de chacun des collaborateurs, les outils informatiques et de communication sont maintenus à la pointe, tout en veillant à la sécurité et l'intégrité des données et des réseaux.

En amélioration permanente

Nous avons renforcé la sécurité de nos systèmes informatiques par le remplacement des firewalls et le cryptage des machines et une application de gestion des terminaux mobiles (Mobile Device Management) a été mise en place en vue d'assurer la gestion de nos appareils mobiles.

Notre application « Mon conteneur en ligne » a été enrichie d'une nouvelle fonctionnalité permettant aux titulaires d'un login de consulter les données relatives à leurs visites au sein de nos recyparcs.

Sécurité de l'information

La sécurité de l'information est au centre des préoccupations de l'intercommunale, notamment afin d'assurer la conformité par rapport au Règlement Général pour la protection des données (RGPD).

L'implémentation de notre système de management de la sécurité de l'information s'est poursuivie tout au long de l'année.

Quantités, mesures et indicateurs				
	Unité	Valeur 2020	Objectif 2022	Valeur 2021
Disponibilité infrastructure virtualisée	h	8.784	8.760	8.759
Disponibilité infrastructure virtualisée	%	100%	>99%	100%

Créer, adapter, maintenir

Éléments essentiels de notre action, le département « Patrimoine » gère l'ensemble de nos infrastructures immobilières : locaux administratifs, centres de traitement, recyparcs, ...

Il assure la bonne exécution des nouveaux projets, l'adaptation des infrastructures existantes et leur maintenance.

Epidémie Covid-19

En collaboration avec les départements opérationnels et le SIPP, le département Patrimoine a continué à mettre en œuvre plusieurs actions visant à faire face à l'épidémie de Covid-19 (gestion des fournitures, aménagements de sécurité (parois en plexiglas, ...) ou réorganisation des locaux).

Projet NWOW

Un projet de réorganisation des espaces de travail du siège social a été initié à la fin de l'année 2020 sur la base des principes du NWoW (New Ways Of Working) afin de :

- Mettre l'accent sur la qualité du service et les résultats en responsabilisant les collaborateurs développer une culture orientée humain et basée sur la confiance ;
- Rendre le travail flexible et mobile et rester ainsi un employeur attractif ;
- Mettre en place des environnements dynamiques de travail qui seront utilisés efficacement et qui correspondront mieux aux tâches à effectuer ;
- Contribuer à atteindre une efficacité économique.

Les valeurs et les principes directeurs du projet ont été défini au cours de phase d'analyse stratégique.

La phase d'analyse opérationnelle a permis à un groupe de travail composé d'un représentant de chaque département de se pencher en priorité sur les aspects suivants :

- Les profils d'activités,
- Les proximités organisationnelles,
- L'organisation du travail,
- L'atmosphère des espaces de travail.

La phase de développement du projet de design intérieur et extérieur a débuté en 2022.

Inondations

Les graves inondations de l'été ont touché principalement les recyparcs de Limbourg, Trooz, Esneux et Verviers 1. Infrastructure la plus impactée, le recyparc de Limbourg doit encore faire l'objet de certaines réparations notamment au niveau du local pour les déchets spéciaux des ménages.

Réflexion énergétique

Une réflexion approfondie a débuté par rapport à l'isolation des bâtiments des recyparcs et au placement de panneaux photovoltaïques. Elle est menée avec le département R&D de l'intercommunale.



Amélioration et rénovation du réseau de recyparcs

Les études pour l'extension des recyparcs de La Calamine et Raeren ont été menées en 2021.

Le marché relatif au remplacement et/ou à l'extension des bâtiments des recyparcs de Aywaille, Chaudfontaine, Comblain, Flémalle 1 et Spa a été lancé. Compte tenu de problème de pollution des sols, la procédure pour les recyparcs de Glain et Sart-Moray a été postposée.

Les travaux de « câblage propre » réalisés en collaboration avec le département ICT se sont poursuivis en 2021. 12 recyparcs ont été finalisés.

Recherche & développements

L'intercommunale a fait de l'amélioration permanente une de ses valeurs. L'amélioration de nos outils ou de nos process est donc une préoccupation quotidienne de l'intercommunale.

Pour une facilité de lecture, l'avancement des divers projets relatifs à nos activités sont mentionnés tout au long du présent plan stratégique, dans la rubrique à laquelle ils se réfèrent.

Etudes / R&D

Support technique
Suivi
Innovation
Collaboration

Un nouveau département « Etudes, R&D »

Mis en place en 2020, notre nouveau département « Etudes / R&D » a pour mission de mener des réflexions dans les domaines techniques, environnementaux et économiques notamment et, le cas échéant, de mettre en œuvre les projets issus de ces investigations.

Il est dès à présent en charge de divers dossiers d'importance tels le renouvellement du permis d'environnement du Pôle Valorisation de Herstal, l'analyse des gisements récoltés dans nos recyparcs (métaux, bois B, ...), l'amélioration de la logistique (recherche de nouveaux sites de versages sur le territoire afin de minimiser les transports, ...), la diminution de la consommation des ressources, le développement des énergies renouvelables, ... Il suit les travaux du réseau de chaleur urbain de Herstal et apporte par ailleurs soutien à d'autres départements (reprise de marchés de traitement, support technique ...).

Dans le cadre de sa mission « R&D », il se penche sur des sujets plus novateurs destinés à nous permettre d'avoir une vision claire sur les défis énergétiques et environnementaux futurs.

Cogénération : le chauffage urbain

Un grand projet de développement plus transversal est en cours : la mise en place d'un réseau de chaleur sur le territoire de la Commune d'Herstal.

Les travaux d'aménagement de ce réseau sont en cours. Nos services y apportent l'assistance technique nécessaire. Son raccordement à UVELIA est en cours. Le lecteur intéressé trouvera de plus amples informations à ce sujet dans le chapitre consacré à l'Unité de Valorisation Énergétique des déchets.

Transparence

En application du Code de la Démocratie Locale, et conformément à celui-ci, l'Assemblée générale de l'Intercommunale, en sa séance du 27 novembre 2006, a arrêté les modalités de visite et de consultation des Conseillers communaux des Communes associées et provinciaux de la Province associée : ils pourront, moyennant information officielle transmise par écrit huit jours à l'avance au Directeur général, consulter librement au siège social, en présence du Directeur général ou de la personne mandatée par lui, les budgets, comptes et délibérations des organes de gestion et de contrôle de l'Intercommunale ainsi que visiter les bâtiments et services de l'Intercommunale ; lors de cette visite, ils seront porteurs d'un badge d'identification et seront accompagnés et informés par les responsables des services visités et s'il échet, par le Conseiller en prévention.

Un dialogue permanent avec nos parties intéressées

Nos Communes associées sont régulièrement consultées et/ou informées, notamment au travers des réunions semestrielles du Comité de suivi des collectes. La réunion de printemps est traditionnellement l'occasion d'y présenter les résultats de l'année écoulée et d'y solliciter nos Communes associées sur les orientations stratégiques qu'elles souhaiteraient nous voir prendre au cours de l'année à venir.

Evènements survenus après la clôture

Les évènements importants survenus après la clôture de l'exercice sont repris dans le texte aux endroits où il est traité des matières qui les concernent.

Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société

Au-delà de la pandémie de CoVid19 dont question ci-avant, nous n'avons pas identifié de circonstance susceptible d'avoir une influence notable sur le développement de la société.

Risques & incertitudes

Le Comité de pilotage a réalisé une cartographie de l'ensemble des risques de l'intercommunale selon les axes suivants : risques stratégiques, opérationnels, financiers, RH, juridiques, informatiques, environnementaux et sécuritaires. Leur évaluation détaillée est actuellement en cours.

En revue stratégique, le Comité de pilotage a identifié les principaux risques et incertitudes suivants :

- Variations conjoncturelles des matières
- Prix de vente de l'électricité
- Evolution de l'inflation, difficultés d'approvisionnement et contexte extérieur
- Dépendance vis-à-vis des apports privés
- Tri des DIB, interdiction d'incinération et diminution de l'incinération
- Augmentation des taxes & baisse des subventions
- Généralisation de la consigne
- Risques environnementaux
- Litiges

Variations conjoncturelles des matières

Notre activité et nos résultats sont dépendants du cours des matières. Le contexte extérieur en 2021 a été très bon. Le prix de reprise des papiers-cartons, des métaux et de l'électricité a évolué positivement, ce qui a influencé favorablement nos résultats.

Evolution des prix de vente de l'électricité

Le prix de vente de l'électricité reste une donnée incertaine, alors que son impact est important sur nos résultats financiers. Il connaît actuellement une très forte croissance, ce qui offre des opportunités mais augmente les risques en cas de défaut de production.

Evolution de l'inflation, difficultés d'approvisionnement et contexte international

Bien que l'année 2021 fut positive, les perspectives pour l'année 2022 s'avèrent en revanche beaucoup plus délicates en matière budgétaire eu égard à l'inflation et aux augmentations de prix d'une part et au contexte international d'autre part.

Dépendance vis-à-vis des apports de déchets privés

L'équilibre financier des outils de traitement dépend largement des contrats d'apport de déchets privés et du respect intégral de ceux-ci par de grands groupes privés du secteur.

Obligation de trier les DIB, interdiction d'incinérer des déchets recyclables et diminution de 50% de l'incinération

La mise en œuvre de l'obligation de trier les DIB pourrait réorienter une partie de ce flux vers d'autres filières, et compliquer la saturation de notre unité de valorisation. La capacité d'incinération n'est en aucun cas un obstacle au développement de la circularité ou de la prévention. Nous défendons un principe de réalisme responsable.

Augmentation des taxes & diminution des subventions

La Région augmente régulièrement les taxes liées à nos activités. Comme elle diminue les subventions. Chaque nouvelle augmentation de taxes ou baisse de subventions entraîne pour ce qui concerne les déchets ménagers une augmentation des coûts de traitement et en conséquence, des cotisations communales et donc des coûts à charge du citoyen. La Région a fait part de son intention de doubler le montant de la taxe d'incinération des déchets.

Généralisation de la consigne

Le Gouvernement, au travers sa Déclaration de Politique Régionale, s'est engagé à défendre la mise en œuvre progressive d'un système de consigne ou de primes de retour pour les canettes et bouteilles PET à condition que l'évaluation des expériences pilotes de primes de retour soit positive, que l'instauration du système puisse se faire au niveau national et que le modèle soit efficace et viable économiquement tout en garantissant l'obtention de gains environnementaux et de propreté publique supplémentaires par rapport au système de collecte PMC/P+MC déjà mis en place. Une proposition de décret a été déposée au Parlement wallon en juin 2020.

Qu'ils soient financiers ou opérationnels, cette généralisation présente divers points d'attention : augmentation des coûts de collecte ou de tri, dimensionnement de nos outils opérationnels, influence sur les modes de collecte, ...

Risques environnementaux

Les risques environnementaux sont, d'une part, très difficilement quantifiables et d'autre part, non assurables. Ils sont identifiés et gérés dans le cadre de notre système de management, certifié EMAS pour certaines de nos activités opérationnelles, ainsi que pour l'UVE et le CET. Plus aucune provision n'est constituée dans ce cadre.

Litiges

Il convient d'être attentif à l'évolution de certains litiges impliquant l'intercommunale et dont l'enjeu théorique dépasse les 500.000€.

a) Litiges relatifs à la construction et l'exploitation probatoire de notre nouvelle unité de valorisation énergétique (INOVA)

Le litige civil concernant le paiement de montants dont INOVA nous estime redevable dans le cadre de la réalisation de notre nouvelle unité de valorisation énergétique est toujours pendant. Des contacts sont en cours.

b) Litige relatif à la construction de notre nouvelle unité de biométhanisation (VINCI)

Le Conseil d'État avait donné raison à ce soumissionnaire évincé dans le cadre de son recours en annulation, ce qu'il l'a amené à nous réclamer 5.000.000€ de dommages et intérêts. Nous avons obtenu gain de cause en instance mais VINCI a fait appel. L'arrêt doit intervenir en 2023.

c) Litige en matière de pension

Nous avons obtenu gain de cause en instance puis en appel et le litige est aujourd'hui clos.

Succursales

La société n'a pas de succursale.

Affectation du résultat

Le résultat de l'exercice s'élève à -10.766.631€. Compte tenu de l'intervention des associés dans la perte (12.521.030€), le solde à affecter s'élève à 1.754.399€. Vu la perte reportée de l'exercice 2020 de -2.138.881€, la perte à affecter est de 384.482€.

La proposition d'affectation suivante sera soumise à l'Assemblée générale :

- Perte reportée : 384.482€

Justification de l'application des règles comptables de continuité

Les exercices 2020 et 2021 présentent tous deux une perte de l'exercice respectivement de 14.708.824 € et 10.766.634 €. Toutefois, au regard de l'augmentation du chiffre d'affaires, du montant conséquent des fonds propres, de l'importance des provisions constituées qui affectent

négativement le résultat comptable et de l'intervention des associés dans la perte, l'application des règles comptables de continuité est pleinement justifiée.

Rapport annuel - Ex. 2021 - Liste des adjudicataires

Référence	Dossier	Impact budgétaire	Procédure de passation	Cocontractant
19/01/INT	Recyparcs - Conteneurs-bag à asbeste-ciment - Acquisition - 2021-2024 - Marché 19.01.INT - Attribution	125.440 €	Procédure négociée sans pub	Vercom / Asgro
20/01/INT	Electricité - Tous sites - Achat vente - 2022-2024 - Marché 20.01.L01.INT - Attribution	460.500 €	Procédure ouverte avec pub	Luminus
20/01/INT	Electricité - Tous sites - Achat vente - 2022-2024 - Marché 20.01.L02.INT - Attribution	4.040.000 €	Procédure ouverte avec pub	Lampiris
20/01/INT	Electricité - Tous sites - Achat vente - 2022-2024 - Marché 20.01.L03.INT - Attribution	204.000 €	Procédure ouverte avec pub	lampiris
20/08/INT	Collecte en voirie - BAV aériennes - Acquisition - Marché 20.08.INT - Attribution	397.500 €	Procédure ouverte avec pub	Datimart
20/38/INT	RH - Recrutement & sélection - 2021-2025 - Marché 20.38.INT - Attribution	130.000 €	Procédure négociée sans pub	Proselect
20/39/INT	Bois - Traitement - 2021-2022 - Marché 20.39.L01.INT - Attribution	209.950 €	Procédure ouverte avec pub	Renewi
20/39/INT	Bois - Traitement - 2021-2022 - Marché 20.39.L02.INT - Attribution	209.950 €	Procédure ouverte avec pub	Renewi
20/39/INT	Bois - Traitement - 2021-2022 - Marché 20.39.L03.INT - Attribution	209.950 €	Procédure ouverte avec pub	Renewi
20/39/INT	Bois - Traitement - 2021-2022 - Marché 20.39.L04.INT - Attribution	209.950 €	Procédure ouverte avec pub	Renewi
20/39/INT	Bois - Traitement - 2021-2022 - Marché 20.39.L05.INT - Attribution	248.625 €	Procédure ouverte avec pub	Renewi
20/39/INT	Bois - Traitement - 2021-2022 - Marché 20.39.L06.INT - Attribution	259.675 €	Procédure ouverte avec pub	Enerwood
20/39/INT	Bois - Traitement - 2021-2022 - Marché 20.39.L07.INT - Attribution	259.675 €	Procédure ouverte avec pub	Enerwood
20/39/INT	Bois - Traitement - 2021-2022 - Marché 20.39.L08.INT - Attribution	309.400 €	Procédure ouverte avec pub	Recyrom
20/40/INT	Recyparcs - Transport des conteneurs gros volume - 2021-2024 - Marché 20.40.L01.INT - Attribution	2.108.775 €	Procédure ouverte avec pub	Suez-Deveux Recyparcs
20/40/INT	Recyparcs - Transport des conteneurs gros volume - 2021-2024 - Marché 20.40.L02.INT - Attribution	1.897.921 €	Procédure ouverte avec pub	TP Recup
20/43/INT	Copieurs multifonctions - Fourniture - 2021-2025 - Marché 20.43.INT - Attribution	98.000 €	Procédure négociée sans pub	Konica Minolta
20/44/INT	Informatique - PDA des recyparcs - Fourniture & entretien - 2021-2026 - Marché 20.44.INT - Attribution	145.500 €	Procédure négociée directe avec pub belge	Etilux
20/55/INT	Plâtre - Collecte et traitement (projet pilote) - Marché 20.55.L01.INT - Attribution	71.900 €	Procédure négociée directe avec pub belge	Cogetrina
20/55/INT	Plâtre - Collecte et traitement (projet pilote) - Marché 20.55.L02.INT - Attribution	59.428 €	Procédure négociée directe avec pub belge	Suez
20/56/INT	Matelas - Collecte en recyparcs - Projet pilote - Marché 20.56.INT - Attribution	66.600 €	Procédure négociée sans pub	Matras Recycling Europe
21/01/INT	Tous sites - Fontaines à eau - Acquisition - 2021-2025 - Marché 21.01.INT - Attribution	76.444 €	Procédure négociée sans pub	Culligan
21/02/INT	Rapport de gestion & déclaration environnementale - Impression - 2020-2022 - Marché 21.02.INT - Attribution	34.665 €	Procédure négociée sans pub	La Maison du Graphisme
21/03/INT	Véhicules - Voiture Directeur général & véhicules utilitaires - Leasing opérationnel - Marchés 21.03.L01.INT - Attribution	61.381 €	Procédure négociée sans pub	Belfius Auto Lease
21/03/INT	Véhicules - Voiture Directeur général & véhicules utilitaires - Leasing opérationnel - Marchés 21.03.L02.INT - Attribution	37.263 €	Procédure négociée sans pub	Belfius Auto Lease
21/04/INT	Véhicules - Lavage - 2021-2025 - Marché 21.04.INT - Attribution	34.500 €	Procédure négociée sans pub	IMA
21/05/INT	BAV enterrées et conteneurs enterrés PC & PMC - Marché 21.05.L01.INT - Attribution	2.269.275 €	Procédure ouverte avec pub	Sulo
21/05/INT	BAV enterrées et conteneurs enterrés PC & PMC - Marché 21.05.L02.INT - Attribution	653.674 €	Procédure ouverte avec pub	Sulo
21/12/INT	Prévention - Actions communales - Magazine collations ZD - Marché 21.12.INT - Attribution	625.895 €	Procédure négociée sans pub	Visible
21/14/INT	Inertes - Traitement - 2021-2025 - Marché 21.14.L01.INT - Attribution	612.000 €	Procédure ouverte avec pub	Recylège
21/14/INT	Inertes - Traitement - 2021-2025 - Marché 21.14.L02.INT - Attribution	612.000 €	Procédure ouverte avec pub	Recylège
21/14/INT	Inertes - Traitement - 2021-2025 - Marché 21.14.L03.INT - Attribution	612.000 €	Procédure ouverte avec pub	Recylège
21/14/INT	Inertes - Traitement - 2021-2025 - Marché 21.14.L04.INT - Attribution	612.000 €	Procédure ouverte avec pub	Recylège
21/14/INT	Inertes - Traitement - 2021-2025 - Marché 21.14.L05.INT - Attribution	612.000 €	Procédure ouverte avec pub	Recylège
21/14/INT	Inertes - Traitement - 2021-2025 - Marché 21.14.L06.INT - Attribution	612.000 €	Procédure ouverte avec pub	Recylège
21/14/INT	Inertes - Traitement - 2021-2025 - Marché 21.14.L07.INT - Attribution	612.000 €	Procédure ouverte avec pub	Recylège
21/14/INT	Inertes - Traitement - 2021-2025 - Marché 21.14.L08.INT - Attribution	612.000 €	Procédure ouverte avec pub	Terranova
21/14/INT	Inertes - Traitement - 2021-2025 - Marché 21.14.L09.INT - Attribution	620.000 €	Procédure ouverte avec pub	Legros
21/14/INT	Inertes - Traitement - 2021-2025 - Marché 21.14.L10.INT - Attribution	740.000 €	Procédure ouverte avec pub	Legros
21/16/INT	Sécurité - Service Externe de Prévention - 2022-2025 - Marché 21.16.INT - Attribution	158.557 €	Procédure négociée directe avec pub belge	Cohezio
21/20/INT	RPAC Seraing 1 - Clôture à barreaux - Installation - Marché 21.20.INT - Attribution	60.746 €	Procédure négociée sans pub	Guisse
21/21/INT	Prévention - Zéro Déchet - Communes ZD - Accompagnement « Ménage naturel & ZD » - Marché 21.21.INT - Attribution	39.000 €	Procédure négociée sans pub	Contrat rivière Meuse Aval
21/24/INT	EPI - Masques FFP3 et combinaisons asbeste - Acquisition - Marché 21.24.INT - Attribution	52.300 €	Procédure négociée sans pub	Vercom
21/26/INT	Conteneurs maritimes - Acquisition - Marché 21.26.INT - Attribution	62.600 €	Procédure négociée sans pub	Caru
21/41/INT	Recyparcs - Accès - Registre national - Automatisation mises à jour - Marché 21.41.INT - Procédure & attribution	69.000 €	Marché exclusif	Registre national
21/45/INT	Plastiques durs et PVC - Traitement - Marché 21.45.L01.INT - Attribution	59.531 €	Procédure négociée directe avec pub belge	Van Werven
21/45/INT	Plastiques durs et PVC - Traitement - Marché 21.45.L02.INT - Attribution	59.531 €	Procédure négociée directe avec pub belge	Van Werven
21/47/INT	Collecte en voirie - Emballages plastiques souples - Sacs transparents - Acquisition - Marché 21.47.INT - Attribution	126.414 €	Procédure négociée directe avec pub belge	Sphere
21/48/INT	Collecte en voirie - Emballages plastiques souples - Enlèvement - Marché 21.48.L01.INT - Attribution	260.164 €	Procédure ouverte avec pub	Suez Wallonie - Réco'terre AM
21/48/INT	Collecte en voirie - Emballages plastiques souples - Enlèvement - Marché 21.48.L02.INT - Attribution	185.899 €	Procédure ouverte avec pub	OVS
21/48/INT	Collecte en voirie - Emballages plastiques souples - Enlèvement - Marché 21.48.L03.INT - Attribution	142.486 €	Procédure ouverte avec pub	OVS
21/49/INT	Collecte en voirie - Bons PMC - Impression & routage 2022-2025 - Marché 21.49.INT - Attribution	41.304 €	Procédure négociée sans pub	Cigal Développement
21/57/INT	Recyparcs - Réfectoires - Location - Marché 21.57.INT - Attribution	57.344 €	Procédure négociée sans pub	LOCASIX